

Groupe de travail  
sur la complémentarité

# RURALE URBAINE

RAPPORT

DU GROUPE DE TRAVAIL

DÉPOSÉ AU MINISTRE

DES AFFAIRES MUNICIPALES,

DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION

DU TERRITOIRE

Document préparé  
dans le cadre de la mise en œuvre  
de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014

Gouvernement du Québec

---

QUÉBEC  
DÉCEMBRE 2010

---

Le présent document a été réalisé par le Groupe de travail sur la complémentarité rurale-urbaine dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014.

Ce document a été édité par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT).

Il est publié en version électronique à l'adresse suivante :  
[www.mamrot.gouv.qc.ca](http://www.mamrot.gouv.qc.ca)

© Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, 2010

ISBN 978-2-550-60811-0 (imprimé)  
ISBN 978-2-550-60812-7 (PDF)

Dépôt légal - 2010  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

C'est avec une grande satisfaction que nous déposons le rapport du Groupe de travail sur la complémentarité rurale-urbaine.

Dans un premier temps, le présent rapport établit un diagnostic des dynamiques rurales-urbaines, tant géographique qu'économique des territoires. Il présente par la suite un survol des expériences européennes et canadiennes en matière de complémentarité rurale-urbaine et propose une définition.

Dans un deuxième temps, nous avons voulu sortir du cadre purement théorique en portant, d'une part, un regard sur ce qui se fait comme expérience terrain en matière de complémentarité rurale-urbaine et en relevant, d'autre part, des contraintes qui la rendent plus difficile, et qui peuvent même constituer un obstacle.

Bref, nous avons voulu montrer que la complémentarité rurale-urbaine est un concept qui réfère aux liens, aux interdépendances ou aux échanges entre les territoires dont l'échelle peut varier et que cette complémentarité se déploie dans différents contextes urbains, semi-urbains et ruraux.

Pour nous, la complémentarité rurale-urbaine est la clé d'une occupation dynamique et durable des territoires. Elle doit être au service du citoyen pour que celui-ci puisse demeurer dans son milieu de vie et y développer son plein potentiel dans un environnement sain, dynamique et sécuritaire, peu importe l'endroit où il habite.

Pour y arriver, il y a des conditions à rassembler. Dans le but d'assurer la vitalité et la pérennité des territoires, le groupe de travail suggère notamment de favoriser une plus grande solidarité et réciprocité des milieux ruraux et urbains par une meilleure connaissance et reconnaissance des caractéristiques et des forces de chacun, d'améliorer la gouvernance des territoires par l'application du principe de subsidiarité et d'améliorer la fiscalité par une meilleure diversification économique des territoires et des sources de revenus des municipalités.

Par ailleurs, nos travaux nous ont inspiré une dizaine de recommandations en matière de maillage et d'échange d'expertises, de compétitivité et d'attractivité des territoires, ainsi que de planification et de développement territorial. Ces recommandations devraient permettre aux acteurs d'être mieux outillés pour concrétiser la complémentarité rurale-urbaine.

Espérant que notre rapport contribuera à l'adoption de stratégies gouvernementales tenant davantage compte des dynamiques territoriales et favorisant l'expression d'une plus grande complémentarité rurale-urbaine sur l'ensemble des territoires québécois, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à nos sentiments les meilleurs. À notre avis, il s'agit là d'un élément incontournable pour l'avenir des territoires du Québec.

### LES COPRÉSIDENTS

---

 **Micheline Pelletier**  
Maire de Sainte-Anne-des-Monts  
Représentante de la FQM

 **Maurice Richard**  
Maire de Bécancour  
Représentant de l'UMQ

LETTRE DES COPRÉSIDENTS	III
TABLE DES MATIÈRES	1
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	2
INTRODUCTION	3
<b>ORIGINE ET MANDAT DU GROUPE DE TRAVAIL</b>	<b>3</b>
<b>MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL</b>	<b>3</b>
<b>COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL</b>	<b>4</b>
<b>PERSONNES-RESSOURCES AUDITIONNÉES</b>	<b>4</b>
CHAPITRE 1	5
<b>1. DIAGNOSTICS</b>	<b>6</b>
1.1 DIAGNOSTIC DES DYNAMIQUES TERRITORIALES RURALES-URBAINES	6
1.2 DIAGNOSTIC ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES DU QUÉBEC	8
CHAPITRE 2	10
<b>2. DÉFINIR LA COMPLÉMENTARITÉ</b>	<b>11</b>
2.1 VEILLE STRATÉGIQUE	11
2.2 QUELQUES DÉFINITIONS DE LA COMPLÉMENTARITÉ	13
2.3 LA COMPLÉMENTARITÉ RURALE-URBAINE EN CONTEXTE : VERS UNE DÉFINITION	13
2.4 PRINCIPES ÉMERGENTS POUR UNE DÉFINITION DE LA COMPLÉMENTARITÉ	17
2.5 DÉFINITION DE LA COMPLÉMENTARITÉ RURALE-URBAINE	18
CHAPITRE 3	19
<b>3. EXEMPLES DE COMPLÉMENTARITÉ RURALE-URBAINE</b>	<b>20</b>
CHAPITRE 4	21
<b>4. OBSTACLES À LA COMPLÉMENTARITÉ RURALE-URBAINE</b>	<b>22</b>
CHAPITRE 5	24
<b>5. CONSTATS</b>	<b>25</b>
5.1 CONSTATS GÉNÉRAUX DU GROUPE DE TRAVAIL	25
CHAPITRE 6	27
<b>6. RECOMMANDATIONS</b>	<b>28</b>
6.1 EN MATIÈRE DE CONNAISSANCE ET DE RECONNAISSANCE DES RÉALITÉS RURALES-URBAINES	28
6.2 EN MATIÈRE DE MAILLAGE ET D'ÉCHANGE D'EXPERTISES	29
6.3 EN MATIÈRE DE COMPÉTITIVITÉ ET D'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES	29
6.4 EN MATIÈRE DE PLANIFICATION TERRITORIALE ET DE DÉVELOPPEMENT	30
CONCLUSION	31
ANNEXE 1 REGARD SOCIO-HISTORIQUE SUR LE QUÉBEC	32
ANNEXE 2 LES DISPARITÉS DES TERRITOIRES DANS LES NOUVELLES DYNAMIQUES RÉGIONALES	35
ANNEXE 3 QUELQUES EXEMPLES DE COMPLÉMENTARITÉ RURALE-URBAINE	37
ANNEXE 4 QUELQUES OBSTACLES À LA COMPLÉMENTARITÉ RURALE-URBAINE	50
BIBLIOGRAPHIE	63
CARTES	
<b>Carte 1 - Fromageries inscrites à la Route des fromages du Québec</b>	<b>38</b>
<b>Carte 2 - Initiative de formation à distance au Cégep Beauce-Appalaches</b>	<b>40</b>
<b>Carte 3 - Forêt de l'Aigle</b>	<b>42</b>
<b>Carte 4 - Initiative du service de partage d'ingénieurs</b>	<b>44</b>
<b>Carte 5 - Initiative de la planification stratégique de la MRC d'Arthabaska</b>	<b>46</b>
<b>Carte 6 - Fermes inscrites au programme Fermiers de famille</b>	<b>48</b>



## LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

---

### ACLDQ

Association des centres locaux de développement du Québec

### CBC

Conference Board du Canada

### CLD

Centre local de développement

### CM

Communauté métropolitaine

### CRÉ

Conférence régionale des élus

### CRU

Complémentarité rurale-urbaine

### FQM

Fédération Québécoise des Municipalités

### GT

Groupe de travail sur la complémentarité rurale-urbaine

### MAMROT

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

### MRC

Municipalité régionale de comté

### OCDE

Organisation de coopération et de développement économiques

### PIB

Produit intérieur brut

### PNR

Politique nationale de la ruralité

### SRQ

Solidarité rurale du Québec

### UMQ

Union des municipalités du Québec

## ORIGINE ET MANDAT DU GROUPE DE TRAVAIL

Dans le cadre de la *Politique nationale de la ruralité 2007-2014 (PNR)*, la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire d'alors, madame Nathalie Normandeau, a confié en mars 2008 à Mme Micheline Pelletier, maire de Sainte-Anne-des-Monts, et à M. Maurice Richard, maire de Bécancour, le mandat de créer et de coprésider le Groupe de travail sur la complémentarité rurale-urbaine. Afin de formaliser ce groupe de travail, le Ministère a signé un protocole d'entente avec l'Union des municipalités du Québec (UMQ) dans le but d'assurer le soutien administratif et la gestion financière du groupe.

À l'instar des différents groupes de travail identifiés dans cette politique, le Groupe de travail sur la complémentarité rurale-urbaine poursuit des objectifs directement liés au renouvellement et à l'accompagnement des communautés rurales et de la ruralité québécoise. Plus spécifiquement, il a pour objectifs de poursuivre les pistes d'analyse proposées en juin 2006 <sup>1</sup> par un sous-comité technique composé de partenaires de la ruralité, en prenant notamment en considération dans ses travaux :

- Les enjeux liés aux différents types de territoire (...) et les différentes formes de complémentarité qu'ils peuvent générer;
- Les expériences de complémentarité en cours (...);
- Les avenues nouvelles à explorer (...);
- Les outils de sensibilisation aux bonnes pratiques de complémentarité rurale-urbaine pour les MRC à caractère rural, mais aussi pour les agglomérations et les communautés métropolitaines, et aussi en collaboration avec les associations concernées, ainsi que le matériel de formation destiné aux élus et aux intervenants sur le territoire.

## MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL

Pour mener à terme son mandat, le groupe de travail (GT) a adopté une démarche prospective afin de mieux comprendre ce que représente la complémentarité rurale-urbaine dans un monde en mutation tant économique, sociale, que territoriale. La démarche s'est déclinée en trois étapes :

- L'audition de 15 personnes-ressources issues des milieux de la recherche universitaire, mais aussi des milieux politiques et de la pratique en matière de développement local et régional. Basée sur une approche multidisciplinaire, cette consultation visait à cerner toutes les dimensions de la complémentarité rurale-urbaine en faisant appel aux disciplines liées à l'économie, la sociologie, la géographie historique, le développement local et régional, la santé, l'éducation, la culture et le marketing.
- Une veille stratégique, réalisée par la direction générale des politiques du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, à la demande du groupe de travail. Cette veille visait à identifier les expériences menées en Amérique du Nord et en Europe en matière de complémentarité rurale-urbaine, mais aussi à vérifier comment ces expériences s'inscrivent dans les politiques publiques des pays concernés.
- Une étude commandée au Conference Board du Canada (CBC), dans le but de mieux cerner l'apport des milieux ruraux à l'économie québécoise.

L'ensemble des études réalisées dans le cadre des travaux du groupe de travail sont listées en bibliographie et sous la mention Elles sont regroupées dans un document de travail complémentaire au rapport du Groupe de travail sur la complémentarité rurale-urbaine.

<sup>1</sup> Source : Protocole d'entente signé avec l'Union des municipalités du Québec en date du 31 mars 2008.

## COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL

### Les coprésidents

**Micheline Pelletier**, maire de la ville de Sainte-Anne-des-Monts

**Maurice Richard**, maire de la ville de Bécancour

### Les membres représentant les partenaires de la ruralité

**Jean-François Breton**, agent de recherche, Association des CLD du Québec

**Lawrence Desrosiers**, conseiller spécial

**Agnès Dupriez**, conseillère aux politiques, Fédération Québécoise des Municipalités

**Jean-Pierre Fournier**, vice-président, Solidarité rurale du Québec

**Josée Maryse Sauvageau**, conseillère spéciale à la direction générale, Union des municipalités du Québec

### Les contributeurs additionnels

**Sylvie Bertrand**, direction des Affaires institutionnelles, Ville de Montréal

**Michel Bissonnet**, maire de l'arrondissement de Saint-Léonard, Ville de Montréal

**Guy Charland**, conseiller aux politiques, Fédération Québécoise des Municipalités

**Andrée Daigle, Diane Fortin et Pierre Brassard**, conseillers aux politiques, Union des municipalités du Québec

**Cherkaoui Ferdous**, secrétaire général, Solidarité rurale du Québec

**Normand Lapointe**, direction des Affaires institutionnelles, Ville de Montréal

**Mario Leblanc**, directeur général du CLD de la Côte-de-Beaupré, pour l'ACLQ

**Michel Prescottt**, conseiller municipal du Plateau-Mont-Royal, Ville de Montréal

### L'équipe technique

**Suzie Audet**, chargée de projet

**Christine Gosselin et Michel Goudreau**, secrétaires-du comité, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

---

## PERSONNES-RESSOURCES AUDITIONNÉES

**Gérard Beaudet**, urbaniste et professeur titulaire, Institut d'urbanisme, Université de Montréal

**Louis Bernard**, ex-conseiller politique et consultant

**Christian Bourque**, vice-président, Léger Marketing

**André Caron**, président, Fédération des commissions scolaires du Québec

**Serge Courville**, professeur émérite retraité, doctorat en géographie, Université Laval

**Martin Dupont**, commissaire industriel, Société de développement économique de Drummondville

**Éric Forest**, maire de Rimouski

**Bruno Jean**, professeur et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en développement rural, doctorat en sociologie, Université du Québec à Rimouski

**Solange Morrissette**, directrice générale, ROSEQ

**Jean Perras**, maire de Chelsea

**Mario Polèse**, Ph. D. City & Regional Planning; INRS - Urbanisation, Société, Culture

**Marc-Urbain Proulx**, professeur, doctorat en économie régionale, Université du Québec à Chicoutimi

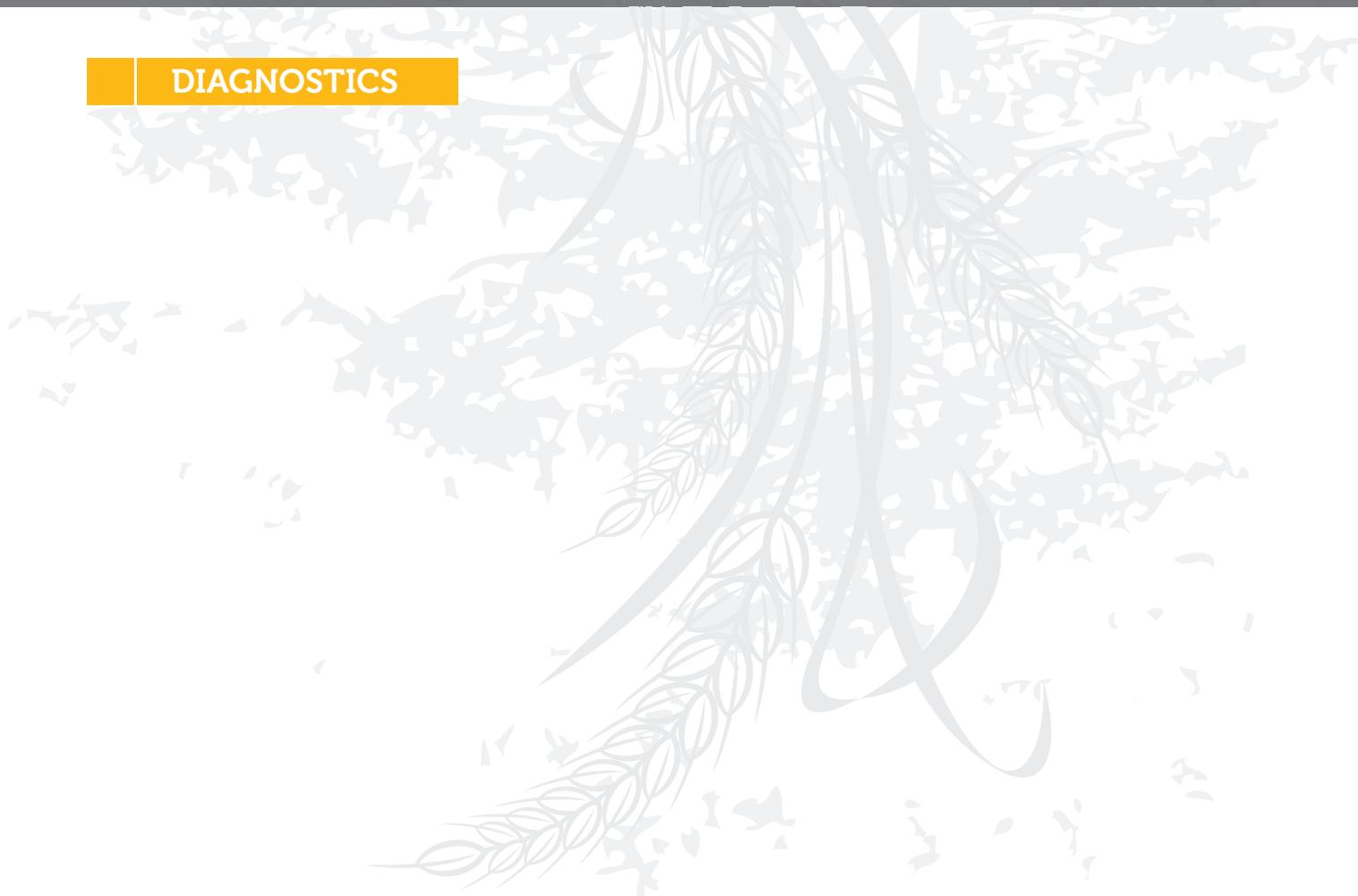
**Robert Salois**, commissaire à la santé et au bien-être; et **Jean-François Lévesque**, commissaire adjoint à l'appréciation et à l'analyse

**Bernard Vachon**, Ph. D., professeur à la retraite, consultant et expert en développement local et régional

Groupe de travail sur la complémentarité  
rurale-urbaine

# CHAPITRE 1

DIAGNOSTICS



### 1. DIAGNOSTICS

La complémentarité rurale-urbaine existe depuis que les villes et les campagnes existent. Elle s'est modulée au fil du temps en fonction de l'évolution démographique, des systèmes économiques, technologiques, culturels et sociaux. La mondialisation des marchés, combinée à l'accroissement de la mobilité des travailleurs, des biens, des services et des capitaux a favorisé un modèle de développement qui ne prend plus seulement en compte la proximité dans les rapports humains et les rapports de production ou de consommation, mais davantage la valeur économique des échanges et des profits que peuvent en tirer les acteurs. L'urbanisation et la mondialisation ont eu d'énormes conséquences sur le développement territorial.

Le Québec ne fait pas exception à la règle. Dans un contexte où la concurrence est devenue féroce entre les pays et les économies, entre les territoires, la faible densité de population du Québec oblige les décideurs à innover, et à le faire dans une vision de développement durable. Le Québec s'est construit à la faveur de grands mouvements de population qui ont chacun marqué leur époque, en fonction du contexte qui prévalait<sup>2</sup>. Dans cette grande mouvance, la ruralité a longtemps été dans l'ombre. Si l'occupation dynamique du territoire est maintenant une priorité gouvernementale, c'est certainement pour reconnaître l'apport de toutes les composantes territoriales au développement durable du Québec.

Le lien entre occupation du territoire et complémentarité rurale-urbaine a été maintes fois soulevé par les membres du groupe de travail et les chercheurs rencontrés. Tous considèrent que la complémentarité rurale-urbaine est un élément clé de l'occupation

des territoires du Québec. Le présent rapport se limite cependant à la portée du mandat confié, à savoir les avenues à explorer en matière de collaboration entre les territoires ruraux et urbains, en s'attardant à une meilleure compréhension des dynamiques territoriales et aux éléments qui font obstacle à la collaboration entre ces territoires.

#### 1.1 DIAGNOSTIC DES DYNAMIQUES TERRITORIALES RURALES-URBAINES

L'organisation du territoire québécois est complexe de par le grand nombre d'administrations municipales et la disparité de leur taille géographique et démographique. Le Québec est caractérisé par quatre grandes dynamiques rurales-urbaines, qui présentent chacune leurs propres caractéristiques.

**La région métropolitaine de Montréal**, un territoire de 82 municipalités — qui avait en 2008 une population de 3,8 millions d'habitants — représente 48,6 % de la population du Québec. La ville de Montréal offre les services du secteur tertiaire moteur à l'ensemble du Québec, de même que les services de la santé à l'ouest de la province. Ses universités, ses centres de recherches et ses entreprises ont développé des créneaux d'excellence, notamment dans les domaines de l'aéronautique, de la pharmaceutique, de la mode et du design, de même que des technologies de l'informatique. Métropole économique et culturelle du Québec, Montréal est l'interface entre les régions du Québec d'une part, et le reste du monde d'autre part. Le pôle montréalais constitue une force pour le Québec.

<sup>2</sup> L'annexe 1 propose un bref regard socio-historique de cette construction des territoires du Québec.

**La région métropolitaine de Québec**, un territoire regroupant 28 municipalités et ayant, en 2008, une population de 738 000 habitants, représente pour sa part 9,5 % de la population québécoise. La ville, capitale nationale du Québec, est le lieu de coordination des services gouvernementaux pour l'ensemble de la province. Elle fournit également les services du secteur tertiaire de la santé pour tout l'est du Québec. L'Université Laval, les ministères et les entreprises ont développé des créneaux d'excellence, entre autres, dans les domaines des technologies appliquées, des aliments santé, des sciences de la vie, des assurances, etc. Depuis une dizaine d'années, l'économie de Québec s'est diversifiée par des investissements majeurs en recherche, en culture et en tourisme. Le mythe de Québec, ville de fonctionnaires, n'est plus vrai aujourd'hui.

**Une armature urbaine composée de 24 villes**<sup>3</sup>, dont quatre (4) font partie de régions métropolitaines de recensement (Gatineau, Sherbrooke, Saguenay et Trois-Rivières) et les 19 autres d'agglomérations de recensement qui sont soit des capitales ou des sous-capitales régionales, soit des villes satellites de Montréal. Elles regroupaient, en 2008, une population de 1,5 million d'habitants, soit 19,4 % de la population du Québec. Ces villes sont le siège des hôpitaux régionaux, des cégeps, des universités régionales, des bureaux régionaux du gouvernement et de ceux des organismes régionaux. Ces villes monopolisent aussi, dans leur région respective, les grandes surfaces commerciales, les firmes d'ingénieurs et d'avocats, les services professionnels aux entreprises, les grands équipements culturels et les entreprises de communications. En ce qui a trait à l'économie, plusieurs de ces villes ont une assise manufacturière importante alors que d'autres sont fortement spécialisées dans le secteur tertiaire. Ce réseau de villes joue donc le rôle de relais entre la métropole, la capitale et les mille autres communautés locales du

Québec. Soulignons également que Gatineau, qui est la capitale régionale de la région de l'Outaouais, est aussi, avec Ottawa, une composante majeure de la région métropolitaine de la capitale fédérale.

**Enfin, un millier de communautés rurales regroupées dans 91 MRC et territoires équivalents** composent l'écoumène québécois. Ces municipalités sont les lieux de productions agricoles, halieutiques et forestières. Ce sont aussi les espaces du tourisme nature, de la villégiature, de la chasse et de la pêche et des activités de plein air. Ces territoires sont également des lieux de protection des terres agricoles, des espaces naturels, des zones sensibles, des paysages et du patrimoine. Par ailleurs, plusieurs de ces villages, et surtout ceux situés dans le sud du Québec, composent l'arc industriel québécois<sup>4</sup>, présentant un pourcentage d'emploi dans le secteur manufacturier qui est beaucoup plus important que dans le Québec urbain (Polèse, 2009). Dans la plupart de ces MRC, une série de villages entoure une ville, pôle de services de la collectivité. Cette ville est le siège du CLSC, de l'hôpital, de l'école polyvalente et des bureaux locaux du gouvernement. Leur centre commercial et leur rue principale fournissent aussi à la population de la MRC les services financiers et commerciaux.

Dans ces MRC, la complémentarité rurale-urbaine est la plus vivante. Les populations des municipalités rurales environnantes trouvent les services de base, ainsi que certains équipements culturels et sportifs dans les villes-centres. Celles-ci attirent les travailleurs, les étudiants et les clients de toute la MRC. En contrepartie, les urbains fréquentent les espaces naturels et utilisent les équipements de plein air de la campagne. En outre, les municipalités rurales apportent à la ville-centre un volume de clientèle important pour la pérennité des établissements tant publics que commerciaux, communautaires et culturels.

<sup>3</sup> Liste des villes par régions administratives : (01) Bas-Saint-Laurent : Rimouski, Rivière-du-Loup. (02) Saguenay-Lac-Saint-Jean : Alma, Saguenay. (04) Mauricie : Shawinigan, Trois-Rivières. (05) Estrie : Magog, Sherbrooke. (07) Outaouais : Gatineau. (08) Abitibi-Témiscamingue : Rouyn-Noranda, Val-d'Or. (09) Côte-Nord : Baie-Comeau, Sept-Îles. (12) Chaudière-Appalaches : Saint-Georges, Thetford Mines. (14) Lanaudière : Joliette. (15) Laurentides : Saint-Jérôme. (16) Montérégie : Granby, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Hyacinthe, Sorel-Tracy, Valleyfield. (17) Centre-du-Québec : Drummondville, Victoriaville.

<sup>4</sup> L'arc industriel québécois se concentre au sud du fleuve Saint-Laurent et s'étend approximativement de Saint-Jean-sur-Richelieu en Montérégie jusqu'à Rivière-du-Loup dans le Bas-Saint-Laurent. Sa localisation est favorisée par la proximité des deux communautés métropolitaines, le réseau de transport tant fluvial qu'automotriciel et l'accès au marché américain.

### 1.2 DIAGNOSTIC ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES DU QUÉBEC

Si ces dynamiques territoriales rurales-urbaines s'opèrent de façon assez uniforme pour l'ensemble des MRC du Québec, certaines parties de territoires sont toutefois favorisées pour leur développement économique (notamment le secteur manufacturier), par leur localisation géographique ou par les ressources dont elles disposent<sup>5</sup>.

Par ailleurs, l'analyse du produit intérieur brut (PIB) des territoires des MRC du Québec démontre que les territoires ruraux du Québec sont aussi un moteur économique et qu'ils ont une empreinte sur le monde urbain (CBC, 2009). Voici les grandes lignes de cette étude.

#### **Le produit intérieur brut du Québec rural connaît depuis 15 ans une croissance plus rapide que celle du Québec urbain.**

Le produit intérieur brut (PIB) qui mesure, pour un territoire donné, la quantité de biens et de services produite dans une année est un indicateur économique important. Il était, jusqu'au mois de juin 2009, inconnu pour le territoire rural québécois. Il se dégage de cette étude les constats suivants :

- Au cours de la période 1991 à 2006, la croissance annuelle moyenne du PIB de l'ensemble des communautés rurales du Québec s'est chiffrée à 3 % comparativement à 2,3 % pour les centres urbains.
- La croissance annuelle moyenne du PIB a été particulièrement forte dans les communautés rurales situées à proximité d'une agglomération urbaine de plus de 20 000 habitants (3,6 %) et elle atteignait même plus de 4,5 % dans les municipalités rurales situées dans les régions métropolitaines. La croissance du PIB de l'ensemble des MRC essentiellement rurales (sans agglomération urbaine de plus de 20 000 habitants) atteignait 2,6 %. Toutefois, la croissance du PIB des MRC rurales situées dans les régions éloignées se limitait à 1,8 %.
- L'accroissement a eu pour résultat que la part relative du PIB rural dans celui du Québec, qui représentait 18,2 % du PIB québécois en 1991, a augmenté à 19,6 % en 2006. Par contre, durant cette période, seulement deux groupes de territoires, soit le milieu urbain métropolitain (71,5 % à 70,2 %) et les MRC entièrement rurales des régions éloignées (5,3 % à 4,9 %) ont connu une diminution de leur part dans le PIB québécois.
- Le PIB par habitant a connu une croissance annuelle plus forte en milieu rural (2,4 %) qu'en milieu urbain (1,7 %). Ceci a eu pour effet de faire passer le PIB rural par habitant des deux tiers en 1991 aux trois quarts de celui du Québec en 2006. Malgré ce rattrapage, le milieu urbain détient toujours un PIB par habitant supérieur de 34,1 points à celui du monde rural.

<sup>5</sup> L'annexe 2 présente une synthèse sur les nouvelles dynamiques régionales de l'économie québécoise, laquelle fait ressortir ces disparités reliées au développement économique.

- Le multiplicateur du monde rural au Québec est de 1,48 (Stat. Can. cité par le CBC, 2009). Ainsi, chaque dollar du PIB provenant du monde rural contribue à créer 0,48 dollar d'activité additionnelle. Pour le Québec, les 47,4 milliards de dollars du PIB rural de 2006 contribuent à la création, en milieu urbain, de 22,5 milliards de dollars additionnels de PIB.
- Géographiquement, en regroupant les territoires de l'étude en fonction de la croissance annuelle de leur PIB entre 1991 et 2006, on constate que les territoires à faible croissance sont majoritairement formés des MRC rurales situées en régions éloignées. Le groupe médian rassemble surtout les MRC situées dans les zones rurales des régions centrales. Enfin, les territoires à forte croissance sont généralement situés dans les banlieues de Montréal et de Québec et dans l'axe de l'autoroute 20 entre ces deux villes.

Cette étude a permis de briser certains mythes concernant les territoires ruraux :

- Il est faux de prétendre que la population rurale est en chute partout au Québec, car l'augmentation de la population rurale est présente dans les régions centrales et même très forte en périphérie des grands centres urbains. Pour sa part, le déclin démographique se concentre principalement dans les régions éloignées.
  - Dans plusieurs milieux métropolitains et principalement dans la région de Montréal, l'étalement urbain que nous connaissons depuis les années soixante pour la fonction résidentielle est maintenant accompagné, depuis 1991, par celui des secteurs manufacturier et commercial. Il n'y a donc pas seulement la population qui quitte la ville pour la banlieue, il y a aussi l'emploi (*power centers* et parcs industriels).
- La croissance de la productivité dans les communautés rurales entre 1991 et 2006 a été supérieure à celle des milieux urbains, ce qui infirme le mythe que l'économie des milieux ruraux ne repose que sur des secteurs à faible productivité.
  - Il est inexact de dire que l'activité économique dans les communautés rurales reste concentrée dans le secteur primaire, car depuis 2001, les communautés rurales ont entamé une modification significative de leur structure économique par une croissance des industries de services et particulièrement dans les secteurs qui ont été les plus performants de l'économie du Québec.

Finalement, l'étude conclut qu'il reste un défi important à relever, non seulement pour les communautés rurales, mais pour tout le Québec, à savoir la rétention des résidents et l'attraction de nouvelles populations. Ce défi, qui sera au cœur même de la construction de communautés durables, ne passera pas par le seul biais de la politique de développement économique. Comment peut-on améliorer la rétention de la population et l'attraction des communautés rurales? Les facteurs économiques joueront un rôle, mais plusieurs autres critères rendront les milieux ruraux attrayants pour les personnes : l'accès aux soins de santé adéquats, à l'Internet haute vitesse, à des écoles de qualité, à une gamme d'activités culturelles et de loisirs, à des logements abordables et de qualité et à des services de sécurité publique. Bref, les personnes recherchent de plus en plus la qualité de vie, et c'est vers cette offre que les communautés devront tendre.

Groupe de travail sur la complémentarité  
rurale-urbaine

# CHAPITRE 2

DÉFINIR LA COMPLÉMENTARITÉ

## 2. DÉFINIR LA COMPLÉMENTARITÉ

En matière de prospective, le groupe de travail a alimenté sa réflexion en prenant connaissance, entre autres, d'études sur les relations rurales-urbaines, de même que d'expériences étrangères en matière de complémentarité.

### 2.1 VEILLE STRATÉGIQUE

La veille stratégique réalisée sur le thème de la complémentarité rurale-urbaine à l'échelle de l'Amérique du Nord et de l'Europe révèle que cette préoccupation est récente et peu documentée.

Parmi le peu d'études recensées, celle réalisée par l'Observatoire en réseau de l'aménagement du territoire européen (ORATE, 2005) relève quelques constats sur les nouvelles relations rurales-urbaines qui méritent d'être soulignés. Si la complémentarité fait l'objet de politiques européennes et nord-américaines, celles-ci ne sont pas dédiées spécifiquement aux *relations rurales-urbaines* (MAMROT, 2009). Les expériences recensées réfèrent à une gestion supralocale des territoires, aux collaborations et aux échanges entre les territoires, selon des structures et des pouvoirs qui diffèrent grandement de ceux du Québec. De plus, peu de territoires étudiés réfèrent à des structures où le palier régional est non autonome. Toutefois, en regard de l'expérience canadienne qui y est présentée, il appert que certaines expériences citées pourraient s'appliquer au Québec.

## Les relations rurales-urbaines en Europe

L'étude de l'ORATE fait ressortir que les relations rurales-urbaines sont de plus en plus complexes et étroitement liées. Dans la plupart des pays européens, les centres urbains ont depuis longtemps perdu leurs privilèges particuliers et il n'y a plus de différence de statut entre ville et campagne, ou alors elle est atténuée. Les entreprises économiques se localisent où elles veulent, et la division fonctionnelle du travail entre ville et campagne est de plus en plus indifférente. Seules les activités encombrantes et grandes consommatrices d'espace préfèrent clairement la campagne. La carte mentale est également brouillée : la vie rurale s'urbanise en dépassant le niveau des relations marchandes, et les modes de vie sont adoptés en fonction de modèles de consommation de masse sans lien avec le lieu. L'idée d'une mentalité urbaine ou rurale spécifique a été battue en brèche, et même la perception du milieu urbain se voulant propice à la créativité et du milieu rural se voulant favorable aux relations sociales plus stables a été sérieusement mise en question.

Les relations rurales-urbaines sont beaucoup plus complexes que les simples échanges entre villes et villages. Les liens ruraux-urbains s'étendent maintenant au-delà des seuls échanges à sens unique, et dénotent un tissu plus complexe et plus dynamique d'interdépendances qui façonnent le destin des villes aussi bien que des campagnes. Cette reconnaissance de la complexité des relations rurales-urbaines a pris un relief politique nouveau tant au niveau national qu'euro-péen. Cet intérêt pour le continuum rural-urbain se justifie par les flux visibles et invisibles de personnes, de capitaux, de marchandises, d'informations et de technologies entre zones urbaines et zones rurales. Dans ce continuum rural-urbain, le développement semble souvent ne concerner que l'urbain comme point de départ, les intérêts ruraux étant, quant à eux, considérés comme non pertinents ou d'importance mineure, voire mis de côté.

La diversification générale et le mélange des fonctions urbaines et rurales ont probablement été bénéfiques pour la majorité de la population en ce qui concerne les possibilités d'emploi. Les améliorations de l'accessibilité régionale et des liaisons routières ont amené bureaux et industries à s'implanter le long des couloirs de transport, ce qui a attiré encore plus de navetteurs de toutes les zones bien reliées aux couloirs en question. Les bénéfices économiques de l'intensification des interactions rurales-urbaines ont été tout à fait flagrants pour les régions urbaines, mais la durabilité sociale et économique de cette tendance est loin d'être évidente. Les transports publics ne se sont généralement pas développés au rythme des investissements autoroutiers, ce qui a encouragé, voire imposé, l'utilisation de la voiture privée. Un tel développement peut causer divers effets non souhaités. Dans cette perspective, l'étude de la nature des interactions entre les territoires devient un incontournable.

Les zones rurales les moins accessibles semblent éprouver plus de difficultés à diversifier leur base économique alors qu'en même temps, le secteur agricole devient de plus en plus marginal en tant que source de revenus. Les possibilités pour les petites villes et les campagnes environnantes de préserver leur viabilité économique semblent corrélées avec la densité de population. Le salut a été cherché surtout dans le secteur des services, souvent dans les services en zone urbaine ou destinés aux citoyens. La diversification a très bien réussi pour les zones rurales qui ont réussi à se vendre en tant qu'espaces de consommation pour les citoyens.

## L'expérience des autres provinces canadiennes

Les initiatives canadiennes sont récentes et s'observent depuis au plus une décennie. Elles sont, pour la plupart, le fait de politiques publiques édictées à l'échelle provinciale. Au Manitoba, des organismes intermunicipaux prennent en charge certains services municipaux pour des fonctions très spécifiques : bibliothèques régionales, offices de gestion des déchets ou districts de conservation. En Ontario, des « commissions de services municipaux » ont pour rôle d'offrir toute une gamme de services identifiés par les municipalités membres. L'Alberta et la Saskatchewan ont mis en place des incitatifs financiers et un soutien logistique pour encourager les municipalités à coopérer entre elles dans la prestation de services. Il s'agit, en Alberta, de la *Regional Partnership Initiative* (1999) et, en Saskatchewan, du *Municipal Capacity Development Program* (2005), ce dernier étant administré par les trois associations municipales de la province (MAMROT, 2009 : 7).

La Colombie-Britannique a, quant à elle, mis sur pied un programme d'appariement entre les municipalités manquant d'expertise et les municipalités en mesure de les assister dans la réalisation d'un projet, quelle qu'en soit sa nature. Le programme « *Team Works*<sup>6</sup> » (2001) a été mis sur pied par la *Local Government Management Association of British Columbia (LGMA BC)*. Le personnel prêté reste à la charge de son employeur dont l'intérêt est de tirer profit des échanges pour élargir encore plus son expertise. La requérante finance les dépenses normales encourues par le projet, mais peut bénéficier d'une aide financière accordée par l'agence centrale de financement des administrations locales de la province. De la trentaine de projets initiés dans le cadre de *Team Works*, environ la moitié impliquait une ville et une municipalité rurale (MAMROT, 2009 : 7).

---

<sup>6</sup> Voir le site Internet du programme *Team Works* : <http://www.lgma-teamworks.ca>

## 2.2 QUELQUES DÉFINITIONS DE LA COMPLÉMENTARITÉ

Nos consultations ont permis de dégager différentes définitions de la complémentarité rurale-urbaine, qui vont au-delà de la conception historique, conception où la campagne proche se voulait nourricière des populations urbaines environnantes et génératrice de main-d'œuvre.

La complémentarité rurale-urbaine s'exprime de diverses façons selon les contextes et les époques.

Elle peut être vue comme « *une réalité ancienne, multi-forme et multi scalaire, une réalité qui s'est grandement transformée au cours de la seconde moitié du siècle dernier, et qui s'articule désormais à une occupation du territoire plus dynamique que jamais* » (Beaudet, 2009 : 1).

Elle peut exprimer « *la relation très étroite des rapports qui unissent les villes et les campagnes. Et cette relation a des effets particulièrement marquants pour les territoires ruraux, à tel point que le devenir des campagnes ne peut plus se concevoir indépendamment de celui des villes. Cette relation étroite entre les deux milieux ne se fait pas à sens unique vers les espaces ruraux mais dans les deux sens, selon des rapports et des impacts différents, ce qui est à la base de la relation de complémentarité rurale-urbaine* » (Vachon, 2008 : 1).

Sur le plan strictement économique, elle peut résulter « *de la répartition des activités sur le territoire et est très influencée par les distances* » (Polèse, 2008b : 1).

Elle peut représenter un principe de solidarité vocable qui pourrait avantageusement se substituer à celui de complémentarité (Jean, 2009 : 5).

Puisqu'aucune définition de la complémentarité rurale-urbaine ne semble être universellement reconnue, le groupe de travail, pour réaliser son mandat, s'est attardé à construire une définition basée sur des principes qui devraient guider les collaborations entre les territoires ruraux et les territoires urbains. Ces principes reposent sur les valeurs de la société québécoise et se veulent représentatifs des enjeux socio-économiques et culturels actuels.

## 2.3 LA COMPLÉMENTARITÉ RURALE-URBAINE EN CONTEXTE : VERS UNE DÉFINITION

Pour le groupe de travail, sept (7) éléments de contexte contribuent à caractériser la société québécoise. Ces éléments se sont dégagés notamment lors des auditions des personnes-ressources. Ils posent les jalons d'une définition de la complémentarité rurale-urbaine.

### Un projet rassembleur pour la société québécoise

L'intention gouvernementale de doter le Québec d'une politique d'occupation du territoire peut être un projet rassembleur pour la société québécoise et porteur de cohésion territoriale. Le groupe de travail considère que la complémentarité rurale-urbaine peut être un élément structurant de cette politique. Pour certains spécialistes rencontrés, le XXI<sup>e</sup> siècle serait caractérisé par l'absence d'un grand projet collectif et mobilisateur pour le Québec (Courville, 2009a; Bourque, 2009). Cette absence de projet « *découle d'un changement profond vers une forme d'individualisme au Québec* » (Bourque, 2009). Le cadre de référence – essentiellement religieux – qui a traditionnellement servi à unifier les populations dans des valeurs communes s'est perdu, laissant la place à plus d'individualisme.

## Le développement actuel de nos sociétés montre les limites d'un modèle basé sur les seules valeurs économiques

La crise financière qui a marqué l'année 2008 aura démontré la fragilité d'un modèle basé sur la croissance économique dictée par des groupes d'intérêt qui n'ont pas ou peu d'ancrages territoriaux. Le développement a répondu à des objectifs d'optimisation – c'est-à-dire de recherche d'efficacité, de résultats ou de rendements à court terme – au détriment des orientations du développement local et communautaire (Courville, 2009a). Les modèles qui ont primé jusqu'alors ont eu pour effet de désapproprier les pouvoirs locaux de ses leviers de développement (Beaudet, 2009).

La tendance mondiale à la concentration urbaine a des effets économiques importants pour les régions rurales, particulièrement celles qui sont excentrées. Cette tendance, vue sous l'angle des sciences sociales, fait dire que « *les campagnes sont au service de l'économie urbaine : que les rapports villes-campagnes sont asymétriques en faveur des villes* » (Jean, 2009). Cela n'empêche pas la métropole de vivre sa part de problèmes économiques liés à la délocalisation d'entreprises et à l'attrait exercé par les banlieues pour le développement résidentiel, entraînant des problèmes de pauvreté et d'inégalités sociales dans les centres urbains (Shearmur, 2008).

Dans cette perspective, les milieux ruraux et les centres-villes mènent le même combat, d'où la nécessité de miser sur une vision de développement basée sur les forces et faiblesses du territoire et sur la réappropriation de certains leviers de développement par les collectivités. Cette réalité s'applique à toutes les échelles de territoires, incluant la dynamique de la grande région montréalaise et du reste du Québec, dont plusieurs intervenants ont souligné la déconnexion économique et l'absence mutuelle de solidarité.

## Le savoir et le savoir-faire sont essentiels au développement

L'urbanisation et la mondialisation ont fait passer l'économie du Québec, principalement basée sur l'exploitation et la transformation des ressources, à une économie tertiaire. Les secteurs de la production et de la transformation ont dû s'adapter à ces changements. Dans le contexte d'une nouvelle économie du savoir, l'éducation et la formation de la main-d'œuvre sont une préoccupation fondamentale. « *Le savoir est une clé du développement. À l'opposé, l'absence de savoir est une source de dévitalisation* » (Courville, 2009a).

En conséquence, il s'avère essentiel d'investir dans l'infrastructure humaine. Celle-ci se définit comme des ressources humaines qualifiées qui contribuent au développement et à la prospérité économique d'un territoire (Conseil canadien de l'apprentissage, 2009c : 5). Dans l'ensemble, les populations rurales sont moins scolarisées que les populations urbaines. La proportion de diplômés universitaires en 2006 était de 9,0 % en milieux essentiellement ruraux, comparativement à 19,5 % en milieux urbains. (Jean, Dionne et Desrosiers, 2009). Il est important de souligner que cet écart s'explique, entre autres, par le fait que les jeunes ruraux qui ont quitté leur milieu pour obtenir un diplôme, souvent ne retournent pas en régions rurales. Certains le font au moment d'un deuxième emploi.

L'accès aux services éducatifs est une problématique réelle en région et parfois même dès l'école primaire. La structure sociale culturelle et économique des régions rurales s'est trouvée fragilisée par les fusions des commissions scolaires<sup>7</sup> qui ont concentré les structures et les emplois dans les centres urbains (Caron, 2009). En milieu rural, des initiatives novatrices comme les écoles alternatives, le maintien de la dernière école rurale ou encore les écoles éloignées en réseau permettent de maintenir un service de base, une prestation de qualité,

---

<sup>7</sup> En cinquante ans, soit entre 1948 et 1998, le nombre de commissions scolaires est passé de 1927 à 72, entraînant des bouleversements considérables dans les structures locales.

de contrer l'éloignement, de briser l'isolement que vivent plusieurs communautés tout en étant génératrices de solidarité.

Dans une optique d'occupation dynamique du territoire, l'éducation et la formation de la main-d'œuvre sont prioritaires pour les milieux ruraux. Les investissements dans l'infrastructure humaine seraient trois fois plus profitables pour la croissance économique à long terme que les investissements dans les infrastructures physiques traditionnelles (Coulombe, Tremblay et Marchand, 2004 cités par le Conseil canadien de l'apprentissage, 2009b). Par le fait même, « *les mesures liées au capital humain ont un effet positif et significatif sur les niveaux à long terme du PIB par habitant et de la productivité du travail* » (Coulombe, Tremblay et Marchand, 2004 : 42).

Au chapitre de la formation et de l'éducation, les complémentarités rurales-urbaines peuvent être multiples, que ce soit par le développement de programmes de recherche en région qui sont liés au potentiel des territoires ruraux en collaboration avec les établissements d'enseignement ou en favorisant les programmes de formation sur mesure offerts dans les milieux ruraux pour répondre aux besoins des travailleurs et des nouveaux secteurs en émergence.

### **La qualité de vie est au cœur des choix que font les hommes et les femmes**

L'amélioration des conditions de vie qui s'est opérée au cours du siècle dernier aura été un facteur de changement considérable, entraînant des répercussions dans toutes les composantes de la société. Dans la foulée

de ces changements, la mécanisation, le développement des technologies, l'accroissement des mobilités, la modification de la structure d'emplois, la diminution de la taille des familles, l'accès plus facile aux activités de loisirs, à la consommation, au crédit et à une foule d'autres éléments, font qu'aujourd'hui le travail n'est plus l'unique valeur qui prime dans les choix de vie.

Pour toutes les communautés, qu'elles soient urbaines ou rurales, « *la rétention et l'attraction des résidents reste un défi qui sera au cœur même de la construction des communautés durables. L'établissement de communautés durables ne passera pas par le seul biais de politiques axées sur le développement économique* » (CBC, 2009 : 43). Ainsi, l'attractivité passe par l'accès à des soins adéquats de santé et particulièrement dans le contexte du vieillissement de population, un environnement culturel stimulant et diversifié, un milieu de vie agréable et sécuritaire où l'on peut se construire un réseau social, l'accès abordable à la propriété ou à un logement de qualité, un environnement naturel sain, l'accès aux services éducatifs, et l'innovation (Marni, 2007). En effet, les facteurs déterminants dans les choix de migration des urbains vers les territoires ruraux sont la disponibilité des services (35 %), la proximité de la nature (25 %), la proximité du lieu de travail et de l'école (13 %) et le coût d'acquisition d'une maison ou d'un terrain (9 %). De même, les soins de santé viennent au premier rang des services indispensables (47 %), avant l'épicerie (26 %) et les écoles (13 %) (SOM pour SRQ, 2009).

La ruralité représente un milieu propice à cette qualité de vie et la construction des milieux de vie attractifs ne peut se faire sans la complémentarité des territoires ruraux et urbains pour assurer une gamme de services diversifiée à l'ensemble des populations.

## La mobilité des personnes, des marchandises et de l'information a réduit les distances tant physiques que culturelles.

À la lumière des grands mouvements de population qui ont marqué l'histoire du Québec, la mobilité joue définitivement un rôle clé dans l'occupation dynamique du territoire. La mobilité des biens, des personnes et des informations a été un facteur important de transformation du monde tant rural qu'urbain; mouvement particulièrement marqué depuis trois décennies. Elle a fait éclater les frontières de telle sorte que les ancrages territoriaux se sont vus transformés au même rythme que celui de la transformation des économies locales et régionales (Beaudet, 2009 : 6).

Les puissances économiques et la société de consommation conditionnent les façons de faire à l'échelle planétaire. Cet état de fait suggère une réappropriation des leviers de développement pour les communautés qui aspirent à l'amélioration de leur qualité de vie par la valorisation de leurs spécificités dans la complémentarité. Dans ce nouveau contexte lié aux mobilités, les infrastructures débordent le seul secteur des transports des personnes et des biens. Elles incluent nécessairement celles liées aux technologies de l'information, de la communication et de la diffusion, qui sont devenues des services essentiels et dont l'accès est un enjeu fondamental.

Cet état suggère par conséquent, pour les régions rurales, la valorisation des modèles de développement endogène ou ascendant, soutenus par des pouvoirs et des moyens adaptés en fonction des réalités territoriales.

## L'environnement révèle ses limites et sa fragilité

On a longtemps cru à une capacité illimitée d'adaptation et de régénération de la planète aux agressions que génèrent bon nombre d'activités humaines (indus-

trielles, liées au prélèvement de la ressource, au transport, etc.). La fragilité des écosystèmes nous montre l'urgence d'agir. Dans ce contexte, l'environnement devient un axe porteur de consensus et mobilisateur (Bourque, 2009 : 22) pour concourir à une meilleure gestion des ressources, des sols, des terres et à développer la solidarité entre les milieux ruraux et urbains.

La protection des bassins versants est un exemple de complémentarité rurale-urbaine basée sur une meilleure gestion des ressources dans une perspective de développement durable. L'expérience du Japon à cet égard s'inscrit dans une véritable politique de soutien des populations urbaines à la ruralité : « où une partie des taxes d'eau payées en ville retourne dans les campagnes sous forme de programmes d'aide (...) qui rémunèrent les ruraux pour des services écologiques essentiels rendus à toute la société... » (Jean, 2009 : 9). Il s'agit là d'un exemple de fonctions non reconnues et non rémunérées des territoires<sup>8</sup>.

## Le monde rural participe à la vitalité de la société québécoise

Bien des préjugés persistent sur la ruralité. Pour beaucoup d'urbains, elle représente encore à leurs yeux un lieu essentiellement agricole et forestier. Une recherche réalisée en 2008 (Jean, 2009 : annexe 5) démontre que les jeunes urbains montréalais ont une représentation plus négative de la ruralité que les jeunes ruraux et une vision très *ethnocentriste* ou *urbanocentriste* de la ruralité. Les médias alimentent ce décalage, les contenus (télévisuels, entre autres) étant très centrés sur la réalité montréalaise (Bourque, 2009). Par ailleurs, souvent la couverture des événements faite en milieu rural porte sur les problèmes, non sur les bons coups.

La nouvelle réalité économique rurale est pourtant plus contrastée (CBC, 2009 : 27 à 31). Si l'étude du CBC met en lumière le phénomène d'étalement urbain alimenté par l'accroissement des migrations pendulaires,

<sup>8</sup> Les fonctions non rémunérées des territoires réfèrent notamment aux services rendus par les écosystèmes, à l'apport de la protection des paysages, des milieux riverains et autres, au système économique

d'un territoire donné. Souvent, ces fonctions non rémunérées se situent en milieu rural et ne sont pas calculées dans les services offerts en milieu urbain, par exemple, les réserves d'eau potable.

elle met aussi en perspective la capacité des communautés rurales éloignées d'être innovatrices et productives puisque, malgré une baisse de l'emploi, la croissance du PIB des communautés rurales éloignées a été supérieure à celle des centres urbains.

L'Organisation de coopération et de développement économiques pose le même diagnostic et note la progression des revenus des ménages et la diversification de la base économique qui caractérise le Québec de la dernière décennie. Et en raison de la diversification de leur base économique, « *les régions rurales ont été à même de retenir et d'attirer les travailleurs et d'atténuer leur exposition aux chocs économiques externes* ». Il note également les disparités entre les régions rurales (OCDE, 2010 : 21 et 24). Alors que la prospérité économique est traditionnellement associée à la proximité des pôles urbains, l'OCDE démontre que la disparité de revenus ne tient pas nécessairement à l'apparente proximité de ces centres, mais davantage à des facteurs externes. Ces facteurs sont l'émigration, le vieillissement démographique et la dépendance à l'égard des ressources naturelles, de même qu'une base économique moins prospère. Ce propos est appuyé par le fait que plusieurs communautés essentiellement rurales ayant des revenus de ménages résidents inférieurs à la moyenne du Québec rural sont situées relativement près des grandes zones urbaines (2010 : 25).

### 2.4 PRINCIPES ÉMERGENTS POUR UNE DÉFINITION DE LA COMPLÉMENTARITÉ

Les principes et valeurs qui se dégagent des propos tenus lors des travaux du GT s'appuient également sur les travaux d'un sous-comité technique des partenaires de la ruralité, comité qui a donné lieu au présent groupe. Dans son rapport déposé en juin 2006 à

la ministre des Affaires municipales et des Régions de l'époque, le sous-comité technique des partenaires de la ruralité a précisé, entre autres, que la définition de la complémentarité rurale-urbaine « *doit véhiculer les notions d'interdépendance, de réciprocité et d'équité, se situer dans un contexte gagnant-gagnant pour les intervenants...* ». Ainsi, le groupe de travail a retenu trois principes fondamentaux préalables à la complémentarité rurale-urbaine.

#### L'équité

Le principe d'équité réfère à un sentiment de justice qui, sur le plan géographique, vise à assurer à tous les mêmes conditions d'accès aux services publics, à l'emploi et aux divers avantages de la vie en société. L'équité vise donc à amoindrir les injustices sociales liées à l'organisation territoriale. Cependant, l'équité ne signifie pas que les modalités d'accès aux services sont les mêmes partout sur le territoire. La façon de livrer un service doit répondre aux caractéristiques propres à chaque territoire.

L'espace québécois est un lieu important de ressources forestières, minières, agricoles, halieutiques, énergétiques, récréatives, etc., qui contribuent à la diversité du territoire, à son équilibre écologique et à son économie. Dans une perspective rurale, de nombreuses communautés occupent, dynamisent, exploitent, gardent une bonne partie de ce territoire et ne reçoivent pas leur juste part de retombées des ressources qui y sont extraites ou exploitées. D'autre part, dans une perspective urbaine, les villes concentrent les populations, les pouvoirs financiers, les centres administratifs et les services aux entreprises et à la population, de même qu'une grande partie de l'activité économique. Villes et campagnes contribuent, par leurs forces respectives et leurs spécificités à l'identité d'un territoire et à la diversité territoriale du Québec. L'équité territoriale est intimement reliée aux deux autres principes énoncés plus bas.

### Le respect et la reconnaissance

Le respect des différences et des spécificités, de même que le respect et la reconnaissance de ce que chacun peut apporter à l'autre, constituent le second principe préalable à la complémentarité rurale-urbaine. Respect et reconnaissance renforcent le principe d'équité en soulignant l'interdépendance des territoires ruraux et urbains, de même que le contexte « gagnant-gagnant<sup>9</sup> » pour les collectivités et les populations du Québec. Hormis une étroite collaboration entre les intervenants, respect et reconnaissance supposent le partage des ressources, du pouvoir et des leviers de développement, de même que l'acceptation de plusieurs modèles de développement pour que chacun puisse se laisser influencer par l'autre et contribuer ainsi de façon optimale à l'occupation dynamique du territoire québécois. De même, ce second principe pose les bases d'une plus grande solidarité territoriale et commande une concertation avec une obligation de résultats.

### La solidarité et la réciprocité

La solidarité pourra s'exprimer plus facilement si les premiers principes sont appliqués; lorsque les populations n'auront plus à lutter pour l'équité dans l'accès aux services publics, à l'emploi et aux divers avantages de la vie en société. La solidarité sera possible si chacun peut reconnaître l'interdépendance des territoires, ses forces, ses limites. Le respect de ses forces et de ses limites favorisera la reconnaissance de la contribution de l'autre et, par conséquent, la réciprocité de l'un et de l'autre.

Dans une optique d'occupation du territoire, les populations urbaines et rurales doivent être complices et solidaires. La solidarité peut s'exprimer sur les plans économique et fiscal, sur les plans de l'aménagement et du développement du territoire, de la gestion et du partage des ressources, etc. Elle peut aussi se traduire par

l'acceptation réciproque de faire autrement ensemble à partir des réalités de chacun.

### 2.5 DÉFINITION DE LA COMPLÉMENTARITÉ RURALE-URBAINE

La définition de la complémentarité pose ses assises sur les éléments de contexte et les principes énoncés précédemment qui sont portés par la société québécoise. Dans un monde en constante évolution, l'avenir du Québec dépend du dynamisme et de la vitalité de toutes ses collectivités territoriales. Ainsi le GT propose la définition suivante de la complémentarité rurale-urbaine :

***La complémentarité rurale-urbaine s'intègre dans un projet de société qui rassemble toutes les forces vives afin d'en faire profiter l'ensemble de la collectivité québécoise. La multiplicité de ses formes se manifeste tant en ce qui a trait aux échelles de territoires qu'aux domaines dans lesquels elle peut se concrétiser. Elle contribue à la mise en valeur des spécificités locales tout en tenant compte des enjeux globaux. Elle rend possible ce que chaque milieu n'aurait pu réaliser seul. Elle reconnaît l'interdépendance qui nous unit ainsi que la valeur de la réciprocité des échanges.***

La complémentarité rurale-urbaine dépend donc d'une volonté partagée, d'une meilleure connaissance des interdépendances rurales-urbaines qui devraient idéalement se traduire par des initiatives de solidarité et de coopération dans le respect des caractères propres à chaque territoire. Elle va au-delà des collaborations entre administrations municipales, elle doit concerner également l'ensemble des acteurs d'un territoire et peut se construire sur différents réseaux de la société civile organisée.

<sup>9</sup> Le principe « gagnant-gagnant », souvent employé en politique et en économie, « se dit d'une stratégie, d'un accord ou d'une démarche [...] au terme duquel ou de laquelle les deux participants tirent un bénéfice relativement équitable » (Lehu, 2004 : 361). Il ne

s'agit pas alors de rechercher le meilleur compromis possible, mais que chaque partenaire, en tenant aussi compte de l'intérêt de son vis-à-vis, en ressorte gagnant.

Groupe de travail sur la complémentarité  
rurale-urbaine

# CHAPITRE 3

EXEMPLES DE COMPLÉMENTARITÉ RURALE-URBAINE

### 3. EXEMPLES DE COMPLÉMENTARITÉ RURALE-URBAINE

Des initiatives de collaboration rurale-urbaine ont cours au Québec actuellement. Elles touchent diverses échelles (nationale, régionale, mercéenne<sup>10</sup> et locale) et s'inscrivent dans divers secteurs d'activités. Les exemples retenus sont présentés à titre indicatif et sont représentatifs de la diversité des objets, des échelles et des modalités en vertu desquels de nouvelles formes de complémentarité pourraient émerger.

Ces expériences détaillées à l'annexe 3 se présentent comme suit :

#### Un projet à l'échelle nationale

- Les routes des fromages constituent un projet agroalimentaire où la complémentarité rurale-urbaine s'exprime sous la forme récréotouristique; les habitants des principales agglomérations urbaines constituant le segment le plus important du marché visé par les participants au projet, soit des producteurs fromagers œuvrant à la campagne ou dans de petites collectivités villageoises.

#### Un projet à l'échelle régionale

- La formation à distance via Internet au Cégep de Beauce-Appalaches constitue un projet d'intérêt à l'échelle régionale. Compte tenu de la dispersion des populations sur le territoire, cette initiative rend la formation accessible aux populations rurales, contribuant à l'amélioration de la productivité des travailleurs et au maintien des jeunes en région.

#### Trois projets à l'échelle mercéenne

- La Forêt de l'Aigle s'inscrit dans le sillage des premières expériences de forêts habitées. Cette initiative, appuyée par l'ensemble des collectivités de la région de Maniwaki, souligne comment une approche multifonctionnelle d'un territoire et d'une ressource suppose et engendre une transformation des jeux d'acteurs. Le projet touche les volets industriel (l'exploitation forestière) et récréotouristique. Cette initiative vise la valorisation du territoire dans la perspective d'une diversité de marchés tant urbains (touristes et consommateurs) que ruraux (travailleurs et collectivités locales).
- Le partage de services professionnels à l'échelle d'une MRC essentiellement rurale, la MRC de la Matapédia. Il s'agit en fait d'une adaptation des responsabilités mercéennes à un contexte où la mise en œuvre d'une forme de coopérative de services peut pallier efficacement le peu de moyens financiers et techniques que peut mobiliser l'ensemble des parties prenantes au projet.
- L'exercice de planification stratégique mené par la MRC d'Arthabaska qui intègre la formulation explicite d'objectifs concernant la complémentarité rurale-urbaine. La dimension du transport collectif en milieu rural est également abordée dans cette fiche.

#### Un projet à l'échelle locale

- Le projet agroalimentaire « Fermier de famille » se distingue des précédents dans la mesure où la complémentarité passe essentiellement par l'établissement d'un lien entre des particuliers, à savoir de petits producteurs agricoles et des consommateurs habitant à la ville. Si les rapports villes-campagnes inhérents à cette pratique s'établissent surtout à l'échelle d'une relative proximité géographique, la diffusion de cette expérience initiée voilà une quinzaine d'années s'étend à une grande partie du Québec méridional.

<sup>10</sup> Réfère à l'échelle supra locale des MRC

Groupe de travail sur la complémentarité  
rurale-urbaine

# CHAPITRE 4

OBSTACLES À LA COMPLÉMENTARITÉ RURALE-URBAINE

### 4. OBSTACLES À LA COMPLÉMENTARITÉ RURALE-URBAINE

La complémentarité rurale-urbaine étant une notion nouvelle, tant en matière d'aménagement du territoire que de gouvernance ou encore de développement socio-économique, elle fait face à plusieurs obstacles essentiellement basés sur la méconnaissance de ses composantes. Parmi ceux-ci, le GT en a identifié six (6) dont les conséquences lui semblent plus contraignantes et significatives. Ceux-ci sont présentés à titre indicatif et sont étayés davantage à l'annexe 4.

#### La méconnaissance des mécanismes de compétitivité et d'attractivité territoriale

- Ces notions, qui se réfèrent tout autant à la qualité de vie d'un milieu qu'aux avantages économiques qu'il présente, sont souvent confondues avec une compétition purement financière. Cette dernière est « excluante » et défavorise la complémentarité, alors que la compétitivité et l'attractivité auxquelles nous faisons référence visent plutôt à offrir un ensemble d'attraits qui peuvent être tout à la fois locaux et supralocaux, voire régionaux.

#### L'accès déficient aux services de proximité pour certains territoires ruraux et, conséquemment, aux outils essentiels nécessaires au développement

- La main-d'œuvre qualifiée est une ressource indispensable au développement socio-économique et ses critères en matière d'emploi et de milieu de vie sont plus sélectifs que jamais. Ainsi, la main-d'œuvre

exige l'accès à un certain nombre de services de proximité tels que des services de santé, de garderie, de transport et de branchement Internet. Ceux-ci ne représentent plus des avantages compétitifs, ils sont devenus essentiels. Or, alors que les milieux urbanisés en sont pourvus, les milieux ruraux sont très inégalement desservis. Dans une optique de solidarité territoriale, il est plus difficile d'établir des relations de complémentarité lorsque l'une des deux parties est si clairement désavantagée.

#### La méconnaissance de l'apport de l'économie résidentielle<sup>11</sup> aux stratégies de développement

- En pleine croissance depuis la dernière décennie, l'apport de l'économie résidentielle dépasse celui de l'économie traditionnelle de production sur certains territoires. Cette tendance s'explique notamment par le départ massif des baby-boomers à la retraite, l'accroissement de la mobilité des ménages et des travailleurs, de même que la recherche d'une meilleure qualité de vie. Elle génère une demande importante en matière de services et modifie la relation entre les territoires puisque le développement économique n'est plus basé seulement sur la capacité de produire de la richesse, mais aussi sur celle de l'attirer. Il y a donc lieu de miser sur la complémentarité des milieux dans le respect de leur fonction socio-économique pour qu'ils puissent se développer pleinement. Cette méconnaissance fait en sorte que peu de stratégies considèrent l'économie résidentielle comme un levier de développement des territoires ruraux.

<sup>11</sup> Par *économie résidentielle ou préscentielle*, on entend l'économie d'un territoire qui dépend de la présence sur ce territoire de personnes disposant de revenus qui ont été générés ailleurs. Ces personnes sont principalement les résidents qui travaillent sur un autre territoire, les personnes retraitées, les villégiateurs et les touristes. On inclut aussi généralement dans ces revenus ceux qui proviennent de transferts

sociaux (allocations familiales, chômage, prestations sociales diverses) et ceux qui proviennent de financements publics (administrations, éducation, affaires sociales...). Ces revenus, produits à l'extérieur et « captés » sur un territoire de résidence, stimulent l'activité locale qui produit des biens de consommation et des services offerts localement (Vachon, 2010).

### **La méconnaissance du rôle central des MRC en matière de développement**

- En milieu rural, la plupart des territoires de MRC correspondent aux limites des bassins de vie. Qu'il y ait un ou plusieurs pôles de centralité ou aucun, c'est à cette échelle que l'on trouve l'ensemble des services de base avec la masse critique minimale pour les offrir. Au fil du temps et des négociations autour des schémas d'aménagement et de développement, c'est aussi devenu un territoire de répartition des fonctions territoriales et ainsi de complémentarité. C'est enfin un territoire d'appartenance identitaire, une échelle de solidarité après celle de la ville ou du village. Cependant, le cadre légal et financier actuel des MRC nuit à la reconnaissance de son rôle de concertation et de coordination et l'empêche d'être réellement un lieu de complémentarité rurale-urbaine.

### **La méconnaissance du rôle structurant des villes-centres et des chefs-lieux des MRC**

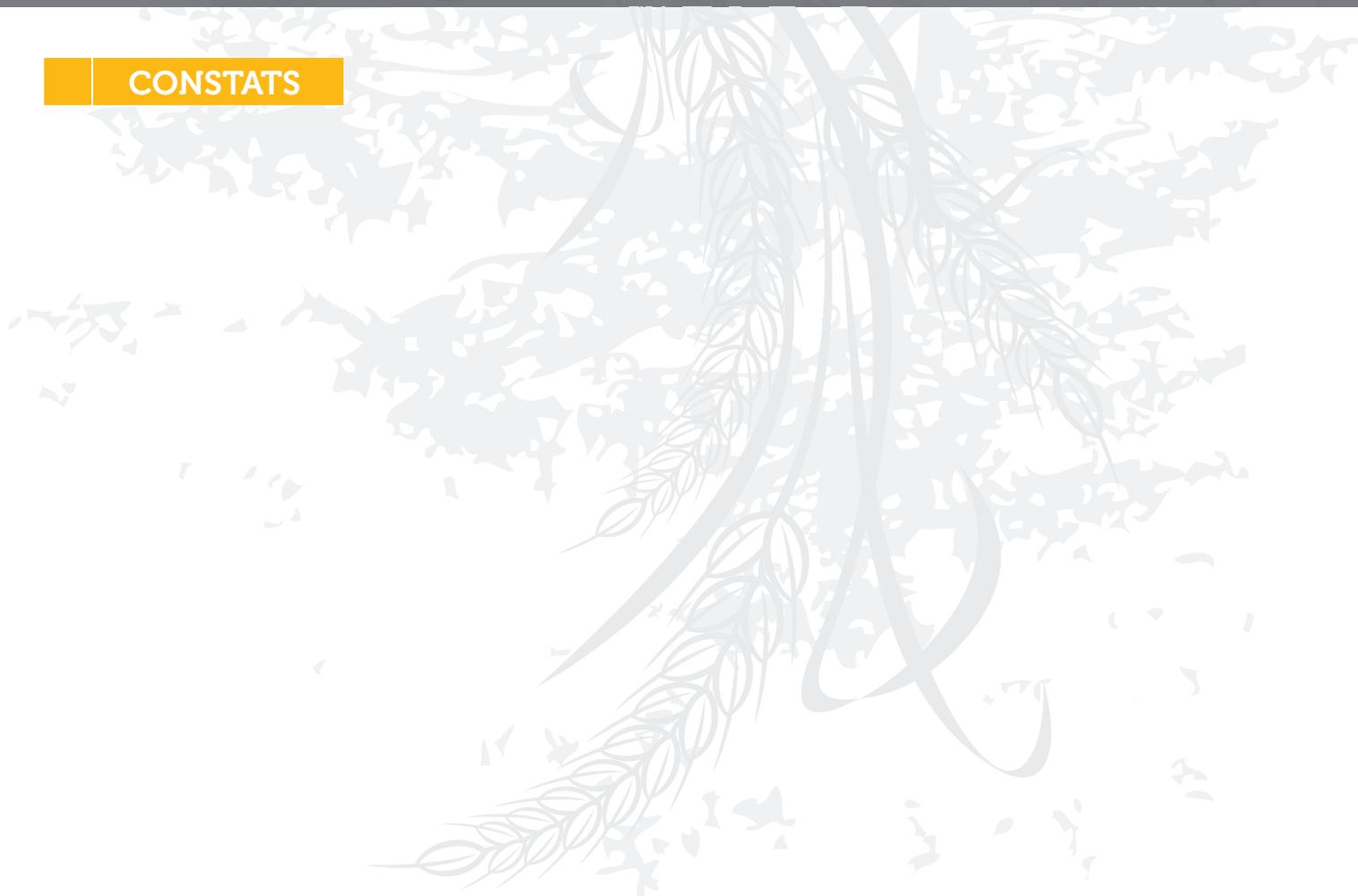
- Sans en faire une règle, nombreuses sont les MRC dotées d'un pôle urbain qui rassemble un grand nombre de services et d'infrastructures dont bénéficient urbains et ruraux. Ces villes jouent souvent un rôle moteur en matière de développement non seulement économique, mais aussi culturel et social. Le cadre de gouvernance actuel ne favorise pas le déploiement de ce potentiel et amène trop souvent une confrontation tout aussi nuisible aux milieux urbains qu'aux milieux ruraux.

### **La méconnaissance et les préjugés mutuels des milieux ruraux et des milieux urbains l'un envers l'autre**

- La méconnaissance mutuelle des réalités et dynamiques respectives des milieux ruraux et des milieux urbains explique en partie la difficulté d'établir un dialogue constructif fondé sur la solidarité et la coopération entre les communautés urbaines et les communautés rurales. La ruralité québécoise s'est profondément modifiée au cours des deux dernières décennies. Ces fonctions ont évolué et ce sont de celles-ci, tout comme celles de la ville, qu'il faudra tenir compte dans l'établissement de nouvelles dynamiques de complémentarité rurale-urbaine, voire de nouvelles façons d'habiter le territoire. Parmi celles-ci, notons, entre autres, la fonction résidentielle, les fonctions récréative et touristique et la fonction de préservation de l'écosystème. La fonction productive est elle-même en mutation avec une diversification importante de ses activités.

# CHAPITRE 5

CONSTATS



## 5. CONSTATS

La complémentarité rurale-urbaine s'inscrit dans une dynamique qui requiert la volonté des acteurs à construire un projet commun et celle des organisations à innover dans l'action. Dans un tel contexte, « l'infrastructure humaine » constitue un élément clé de la complémentarité, puisque la vision et l'action sont portées par les individus qui composent les organisations. La complémentarité doit donc compter sur le renforcement de la capacité des collectivités et de la société civile organisée, ainsi que des individus qui les composent, à travailler dans un sens commun profitant à toute une collectivité.

Les membres du GT ont constaté, au terme de la démarche prospective, qu'il existait certains facteurs qui constituent des freins à la complémentarité rurale-urbaine. Un consensus s'est dégagé sur le fait que les structures et modes de fonctionnement, de financement et de redditions de comptes des organisations locales, supralocales et régionales ne favorisent pas actuellement les partenariats, ni la complémentarité rurale-urbaine.

---

### 5.1 CONSTATS GÉNÉRAUX DU GROUPE DE TRAVAIL

Le GT fait donc trois grands constats concernant des obstacles liés à la solidarité, à la gouvernance et à la fiscalité actuelle. Les membres du GT, conscients que ces obstacles vont au-delà de son mandat, jugent cependant important d'en faire mention et d'explicitier en quoi ils sont des freins. Une complémentarité rurale-urbaine optimale ne peut se déployer sans s'attaquer sérieusement à ces obstacles.

#### Premier constat : un manque de solidarité

La démarche du GT, particulièrement l'audition de personnes-ressources, a mis en lumière le manque de solidarité entre les territoires. Au cours des dernières décennies, la société québécoise a subi une mutation profonde caractérisée, entre autres, par une montée de l'individualisme, une fragmentation des élites, une multiplication des identités culturelles (Bourque, 2009), mais aussi une méconnaissance des réalités rurales pour une population étant de plus en plus concentrée dans les villes (Jean, 2009). La standardisation des modes de vie et les mutations économiques que subissent les territoires ont entraîné une sélectivité des migrations vers les territoires les plus performants, les plus dynamiques sur le plan économique (Polèse, 2008a), c'est-à-dire ceux capables d'offrir une qualité de vie à ses résidents, des emplois bien rémunérés et une diversité de services.

Cette tendance a été favorable aux périphéries des pôles métropolitains et urbains. Elle a eu à la fois un effet dévastateur sur les régions plus éloignées, mais aussi sur les quartiers centraux des villes. Cette mouvance territoriale devrait être prise en compte dans une vision pérenne et durable du développement, en tenant compte de toutes les composantes territoriales, de leurs caractéristiques et de leurs potentialités. La vision doit s'appuyer sur la capacité qu'ont démontrée les régions éloignées à contribuer à l'essor économique du Québec (CBC, 2009). Dans un contexte économique et environnemental fragile, la ruralité offre des opportunités nouvelles. Elle devrait également être « revisitée » par les populations urbaines à la lumière des nouvelles valeurs, notamment les valeurs environnementales et culturelles, qui contribuent à la vitalité du Québec. L'image de la ruralité comme milieu où les conditions de vie sont difficiles et qui est à la remorque des économies urbaines demande à être actualisée.

Les bassins de vie, soit le territoire où s'organise la vie quotidienne à l'échelle des territoires supralocaux – qui regroupent la ville principale et son aire d'influence –, devraient notamment être pris en compte comme une des assises de l'occupation dynamique du territoire, de façon à ce qu'ils contribuent à une vision globale du Québec dans une perspective de développement durable.

### **Deuxième constat : une gouvernance complexe**

À la lumière de l'analyse de la politique nationale de la ruralité effectuée par l'OCDE, le Québec s'est doté d'une structure verticale de coordination des politiques rurales entre échelons administratifs, laquelle est qualifiée de « forte » (OCDE, 2010 : 35). Si elle fait office d'exemple, elle pose aussi des contraintes, lesquelles ont été soulevées précédemment au chapitre traitant des obstacles.

La complémentarité rurale-urbaine devrait s'exprimer à toutes les échelles de territoires tout en souscrivant aux principes de subsidiarité. L'État, chacun de ses ministères ou mandataires et toutes les organisations territoriales ont un rôle à jouer dans l'expression de cette complémentarité. Par ailleurs, le GT a constaté qu'il existe, à bien des égards, un manque de cohérence entre les actions posées par les divers acteurs œuvrant sur un même territoire. Plusieurs planifications ministérielles ou autres s'inscrivent dans une vision qui a peu ou pas d'arrimage avec les réalités vécues par les populations locales ou régionales. Ces planifications, trop souvent sectorielles, manquent par le fait même d'harmonisation les unes avec les autres. La multiplicité de structures présentes sur un même territoire (et qui en chevauchent parfois plusieurs) rend difficile une coordination des actions dans une vision intégrée du développement.

De façon à éviter une duplication des interventions complexifiant par le fait même leur gestion, une réflexion globale basée sur le principe de subsidiarité devrait être

faite sur les rôles des instances locale, supralocale, régionale et nationale. Cette gouvernance complexe interpelle le respect et la reconnaissance des rôles et des forces de chaque palier d'intervention dans l'organisation et la planification du territoire. L'étude approfondie de cette dynamique dépasse le mandat du GT.

### **Troisième constat : une fiscalité limitative**

La solidarité ne peut à elle seule susciter la complémentarité rurale-urbaine. Elle peut cependant être favorisée par une fiscalité favorable à la concrétisation de projets conjoints entre municipalités. Les revenus des municipalités reposant sur l'impôt foncier, la fiscalité municipale québécoise est, de ce fait, limitative. Elle crée une compétition entre les municipalités favorisant ce que certains intervenants rencontrés ont appelé « un cannibalisme économique ».

Ce « cannibalisme économique » est davantage susceptible de perpétuer les injustices et les écarts sociaux et d'en créer de nouveaux, où les territoires favorisés seront gagnants au détriment des territoires moins favorisés. Ce qui est souvent le cas pour les quartiers centraux des grands centres urbains, comme des campagnes éloignées des aires de rayonnement des villes-centres. La diversification des revenus pourrait être source de solidarité plutôt que de compétition.

Dans une vision pérenne du Québec, les incitatifs fiscaux et financiers pourraient contribuer de façon plus significative à stimuler des initiatives innovantes en matière de complémentarité rurale-urbaine et ainsi contribuer à une plus grande équité territoriale. Bien que l'étude approfondie de cette dynamique dépasse le mandat du GT, il y aurait lieu de considérer le principe de solidarité territoriale dans les travaux visant à améliorer la fiscalité municipale.

Groupe de travail sur la complémentarité  
rurale-urbaine

# CHAPITRE 6

RECOMMANDATIONS

### 6. RECOMMANDATIONS

À la suite des travaux effectués, le groupe de travail fait des recommandations visant à promouvoir et à renforcer les initiatives existantes de complémentarité rurale-urbaine ainsi qu'à explorer de nouvelles avenues. Ces recommandations sont directement en lien avec les principes d'équité, de respect et de reconnaissance, ainsi que de solidarité et de réciprocité qui en découlent. Le GT considère que ces principes sont les bases de l'émergence de projets porteurs de complémentarité à l'échelle des territoires, des bassins de vie.

Ces recommandations pourraient être mises en place dès maintenant. Dans un souci d'efficacité, leur mise en œuvre devrait s'accompagner de mécanismes de suivi, de gestion participative et d'évaluation des actions retenues ainsi que de redditions de compte auprès des populations concernées.

#### 6.1 EN MATIÈRE DE CONNAISSANCE ET DE RECONNAISSANCE DES RÉALITÉS RURALES-URBAINES

La méconnaissance des réalités rurales et urbaines et les préjugés qui persistent à l'égard de l'autre font en sorte que des actions doivent être posées en vue d'une plus grande solidarité territoriale. Celles-ci concernent autant la recherche-action que la formation en vue de développer une image positive, tant de la ruralité que de l'urbanité, stimulant d'autant le sentiment d'appartenance des gens envers leur milieu. Une meilleure compréhension des nouvelles réalités propres à chaque territoire s'impose et, dans cette perspective, la formation permettra de mieux comprendre et de mieux saisir l'interdépendance des territoires ruraux et urbains.

#### Recommandations :

- 1. Poursuivre les travaux, études et recherches liés à la complémentarité rurale-urbaine afin d'en parfaire les connaissances. Soutenir notamment les recherches qui allient formation universitaire et expérience terrain, afin de favoriser le transfert de connaissances et d'expériences. Soutenir, entre autres, les recherches sur les fonctions non rémunérées des territoires et, à la lumière de ces recherches, mettre en place des mécanismes de reconnaissance des rôles des fonctions non rémunérées des territoires.*
- 2. Bonifier la formation scolaire (niveaux primaire, secondaire et collégial) avec un programme éducatif lié à la connaissance du Québec, de ses composantes territoriales, en faisant ressortir ses particularités rurales et urbaines, ainsi que ses complémentarités.*
- 3. Mettre en place des programmes de jumelage scolaires, parascolaires et municipaux entre les milieux urbains et les milieux ruraux pour faire connaître les réalités et les richesses propres à chaque territoire, de même que leurs spécificités. Ces programmes pourraient notamment s'appuyer sur l'utilisation en continu des technologies de l'information.*
- 4. Privilégier et valoriser les projets culturels qui intègrent une vision juste des réalités et des complémentarités rurales-urbaines.*

## 6.2 EN MATIÈRE DE MAILLAGE ET D'ÉCHANGE D'EXPERTISES

Les municipalités locales rurales et urbaines ont des besoins communs d'expertises et de renforcement de leurs compétences. Cependant, les municipalités rurales éprouvent, de façon générale, davantage de difficultés à les pourvoir adéquatement. Il s'avère avantageux de consolider et de diversifier cette expertise municipale par le partage et les échanges entre municipalités. L'expérience des *Teams Works* est inspirante à cet égard et démontre qu'avec un cadre opérationnel et financier approprié, il est possible de faciliter la mise en place de projets où chaque partie trouve son intérêt. Faciliter cet échange d'expertises renforce les principes de respect et de reconnaissance, de même que la solidarité dans une perspective d'équité territoriale.

### Recommandations :

1. *Que le gouvernement analyse les programmes d'échange et de maillage d'expertises existants en Colombie-Britannique (Team Works), en Alberta (Regional Partnership Initiative) et en Saskatchewan (Municipal Capacity Development Program), de même que les programmes mis de l'avant dans le Limousin français<sup>12</sup> afin de proposer des applications appropriées au contexte québécois.*
2. *Que le gouvernement mette en place des incitatifs financiers et fiscaux visant à encourager les partenariats entre les municipalités rurales et urbaines, notamment dans la gestion et la réalisation de projets de territoire impliquant les autres acteurs du développement local et de mise en commun de ressources.*

3. *Que le gouvernement mette en place un « portail web rural-urbain » comprenant notamment une banque centrale d'échange d'expertises et une section présentant les meilleurs exemples de collaboration rurale-urbaine et leurs facteurs de succès.*

## 6.3 EN MATIÈRE DE COMPÉTITIVITÉ ET D'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES

Les populations rurales ont démontré leur capacité à contribuer activement au développement du Québec. Cela s'est traduit notamment par la diversification de la base économique de leur territoire et une croissance de leur PIB plus forte qu'en milieu urbain.

La compétitivité et l'attractivité des territoires sont à la base de la capacité des communautés à attirer et à retenir populations et entreprises. Il est démontré que la compétitivité repose d'abord sur un capital social et humain, une main-d'œuvre qualifiée, de même que sur des infrastructures de qualité – de transport des biens, des personnes et de l'information – (OCDE, 2010 : 309-310).

Ce concept de compétitivité ne vise pas à mettre les territoires en compétition financière ou fiscale les uns contre les autres, mais à construire sur les forces de chacun pour rendre chaque milieu davantage attrayant, et ce, dans une perspective de complémentarité rurale-urbaine.

<sup>12</sup> Le programme *Team works* de la Colombie-Britannique est un programme d'appariement entre les municipalités manquant d'expertise et celles en mesure de les assister, parce qu'elles disposent de l'expertise et des ressources appropriées. L'Alberta et la Saskatchewan ont mis en place des incitatifs financiers et un soutien logistique pour encourager les municipalités à coopérer entre elles dans la prestation de services. Il s'agit respectivement de la *Regional Partnership Initiative* et du *Municipal Capacity Development Program*. Le Limousin a établi

des ententes intercommunales, sous forme de charte, où une association est créée pour gérer diverses activités (loisirs, visites conviviales à domicile, actions itinérantes visant des groupes spécifiques, etc.). Les projets mis de l'avant visent, entre autres, l'amélioration de la qualité de vie de la population rurale en répondant aux besoins non satisfaits, à offrir dans les milieux de petite taille démographique les mêmes services que ceux offerts dans une ville de petite taille, créant par le fait même des emplois qui contribuent à enrayer l'exode de la population.

### Recommandations :

1. Définir les services de base de proximité aux diverses échelles de territoires, et ce, en concertation avec les acteurs concernés.
2. Développer une offre intégrée de services dans une perspective de subsidiarité et de complémentarité rurale-urbaine. Cette recommandation cible :
  - le maintien et la diversité des services de base tant privés que publics (caisse populaire, bureau de poste, magasin d'alimentation, station d'essence, etc.) dans les régions rurales à faible densité;
  - les divers aspects de la qualité du cadre de vie, facteur de plus en plus présent dans le choix d'un lieu d'installation des familles et des entreprises (écoles primaires et secondaires, activités culturelles et sportives, services de santé, vie communautaire, protection);
  - et la mise en valeur des patrimoines naturel et culturel, l'entretien de l'espace bâti, etc.
3. Rendre accessible et adapter la formation de la main-d'œuvre (professionnelle et technique, mais aussi celle tournée vers les métiers traditionnels) selon les besoins exprimés par le milieu et contribuant à la diversité économique des territoires.
4. Favoriser des initiatives rurales-urbaines en matière de formation, telles que : les cégeps en réseau, les centres satellites d'université en région et les initiatives visant une plus grande mobilité et une meilleure répartition de la formation professionnelle.
5. Faciliter la mobilité durable des personnes par le développement pérenne de réseaux de transport collectif.

### 6.4 EN MATIÈRE DE PLANIFICATION TERRITORIALE ET DE DÉVELOPPEMENT

La complémentarité rurale-urbaine peut être en très grande partie favorisée dans le cadre des exercices de planification à l'échelle des territoires supralocaux, régionaux et nationaux. La complémentarité des territoires met aussi en perspective la spécificité de ceux-ci, cette spécificité pouvant être reconnue, renforcée et mise à profit dans les planifications globales.

### Recommandations :

1. Prendre en compte la complémentarité rurale-urbaine dans les différents exercices de planification territoriale des organisations gouvernementales, paragouvernementales, leurs mandataires et les autres acteurs concernés, notamment en regard d'enjeux fondamentaux :
  - l'aménagement;
  - le développement local et régional;
  - la mobilité et le transport durable;
  - la protection et la valorisation des zones agricoles et des potentiels agricoles en fonction des contextes et des enjeux territoriaux différenciés (zones agricoles périurbaines et zones agricoles en milieux ruraux éloignés);
  - la valorisation et la protection des zones et des potentiels patrimoniaux, naturels et touristiques;
  - la sécurité.

Les relations de dépendance et d'interdépendance entre les milieux ruraux et urbains sont multiformes et multiscales. Elles s'articulent selon des modalités qui diffèrent en fonction des contextes, des territoires de référence, des acteurs en présence, des enjeux économiques, sociaux et politiques. Bien que ces relations aient toujours existé, la complémentarité rurale-urbaine qui en découle s'est grandement transformée. La complexification des structures économiques qui dissocient lieux de production et lieux de consommation, ainsi que la plus grande mobilité des personnes et des marchandises ont fait perdre de vue son « *intelligibilité* ».

Pourtant, la complémentarité rurale-urbaine constitue un enjeu crucial à la construction de projets porteurs d'avenir pour le Québec, pour mieux habiter les territoires. Or, la complémentarité rurale-urbaine est méconnue et peut rencontrer de la résistance, ne pas se concrétiser par manque de coopération et de solidarité, de compréhension. Là réside un grand défi de connaissance, de reconnaissance et de promotion des enjeux qu'elle présente, de sa valeur ajoutée pour une communauté, un territoire.

La coopération rurale-urbaine sera plus aisée si les changements sont non imposés et permettent de construire au fur et à mesure des enjeux et des initiatives mises de l'avant. Souvent, la complémentarité s'exprime dans le cadre de projets qui, la plupart du temps, dépassent les cadres administratifs, réglementaires, politiques.

La complémentarité rurale-urbaine apparaît donc comme incontournable, comme un moyen à privilégier pour induire le développement durable et permettre de répondre aux nouveaux enjeux qui façonnent nos modes de vie tant à l'échelle québécoise que planétaire.

Des projets porteurs de complémentarité rurale-urbaine voient le jour un peu partout au Québec. Les leçons pouvant en être tirées permettent de penser qu'il est possible de multiplier des initiatives de complémentarité et d'en faire la promotion. Dans ce contexte, les bassins de vie et les projets de territoire apparaissent, entre autres, comme des pistes intéressantes à explorer pour concrétiser la complémentarité rurale-urbaine.

# ANNEXE 1

REGARD SOCIO-HISTORIQUE SUR LE QUÉBEC

## REGARD SOCIO-HISTORIQUE SUR LE QUÉBEC

L'espace québécois s'est transformé au fil du temps sous l'influence des groupes humains qui l'ont habité. Ces transformations sont le fait de sociétés qui, évoluant dans des contextes de civilisation différents, ont engendré chacune des « *constructions territoriales* » particulières, où sont nés des milieux de vie. Ces milieux de vie forment eux-mêmes autant de « territoires » caractérisés souvent par des types différents d'habitat (Courville, 2009a).

Avec l'arrivée des Européens, trois grands courants de civilisation se sont succédé, chacun étant caractérisé par un mode différent d'occupation du territoire, une démographie et des mouvements distincts de population, des formes variées d'habitat et d'activités économiques. Ces éléments ont fortement modifié notre perception du territoire et, conséquemment, les rapports entre les milieux ruraux et urbains, eux-mêmes mouvants au fil des ans.

### L'ère rurale agricole (1608-1840)

Durant deux siècles, la vallée du Saint-Laurent évolue aux rythmes des défrichements et de l'agriculture. L'occupation du sol se fait de proche en proche, depuis Québec, poste de traite et ville de garnison, vers Montréal, lieu de commerce. L'axe Québec-Montréal devient l'épine dorsale autour de laquelle s'articule le développement. Dans cet axe bipolaire, Québec est tourné vers l'Europe et Montréal, vers l'intérieur du continent. La conquête anglaise favorise un nouveau mode de découpage du sol (les cantons ou *townships*), propre au système anglais. Les villages et l'industrie rurale se développent, notamment près des cours d'eau, mais la croissance de la population amène une rareté relative des terres qui favorise un mouvement de migration vers les villes, Montréal notamment.

### L'ère urbaine et industrielle (1840-1960)

Les années 1840 marquent le début de grands changements qui se poursuivront pendant plus d'un siècle. Aux réformes institutionnelles (abolition du régime seigneurial et implantation du régime municipal, notamment) s'ajoute une forte croissance des villes qui absorbent les surplus de la population des campagnes. En même temps, l'industrie se développe, laquelle profite également de la main-d'œuvre rurale, et les échanges augmentent, stimulant l'agriculture et l'exploitation des ressources (forêts, mines, énergie). Une réelle complémentarité rurale-urbaine s'établit : la ville vit en symbiose économique et sociale avec le territoire environnant, profitant du réseau de villages et de petites villes pour s'approvisionner et étendre son influence. Favorisée par de grands travaux (fluviaux, routiers, ferroviaires), Montréal s'affirme de plus en plus, autant au plan économique qu'à ceux culturel ou social pour l'ensemble du Québec, alors que la ville de Québec se concentre sur ses fonctions gouvernementales et exerce son influence au plan régional dans l'est du Québec.

L'augmentation de la population favorise la croissance urbaine, notamment autour de Montréal, mais amène également une migration croissante des Canadiens français vers les États-Unis. Ce mouvement sera freiné par un vaste programme de colonisation du Nord initié par l'Église et qui stimulera le développement des régions. Parallèlement, l'urbanisation et l'industrialisation (à fort besoin de main-d'œuvre) prennent le pas dans l'organisation économique du Québec, alors que s'amorce un début d'exode rural qui ira en s'intensifiant.

## L'ère postindustrielle (depuis 1960)

L'exode rural se poursuit, stimulé par les illusions prometteuses d'un avenir meilleur dans les villes. Des régions se vident pendant que de nouveaux territoires apparaissent, qui « *ne fixent que très peu les populations* » (Courville, 2009a). De grands projets hydroélectriques, miniers et forestiers profitent à certaines régions éloignées. Le rôle de l'État s'accroît, mais après une période de centralisation, certains services sont déconcentrés auprès des villes qui bénéficient d'une situation géographique avantageuse et autour desquelles se déploie une population rurale importante. Le redéploiement de la population est aussi perceptible dans les zones proches des villes, où des banlieues nouvelles se développent au détriment des vieux centres urbains. Plus que l'agriculture et l'industrie, les services deviennent les moteurs de l'économie.

## Un autre regard sur le Québec

Les conditions de vie des populations ayant participé à la colonisation du Québec ont contribué à construire une représentation plutôt négative de la ruralité. Les manuels d'histoire ont également entretenu une compréhension erronée du développement du territoire québécois. Le précepte selon lequel la société québécoise a d'abord été fortement rurale n'est pas aussi vrai que ce qui a toujours été véhiculé. Le Québec a d'abord été une société urbaine qui s'est « ruralisée » sous le régime anglais, « *ruralisation qui a été davantage subie que choisie* » (Jean, 2009 : annexe 2).

Le Québec est à l'aube d'un nouveau contexte de civilisation (Courville, 2009a). L'urbanisation, le vieillissement de la population, la globalisation des marchés et l'étalement urbain sont autant de composantes avec lesquelles notre société doit composer. L'explosion des mobilités qui caractérisent les dernières décennies (mobilité des personnes, des biens, des services, des entreprises et des capitaux) se conjugue à cette palette d'éléments, menant vers un nouvel horizon de développement (Beaudet, 2009).

L'exercice pratique de la complémentarité rurale-urbaine ne peut se concevoir sans tenir compte de la remise en question de la ruralité québécoise, du renouvellement de l'attrait des régions pour une population fortement urbaine, mais aussi dans un contexte qui reste économiquement difficile, notamment de plusieurs régions éloignées des grands centres urbains.

# ANNEXE 2

## LES DISPARITÉS DES TERRITOIRES DANS LES NOUVELLES DYNAMIQUES RÉGIONALES<sup>13</sup>

<sup>13</sup> Les disparités présentées dans cette annexe constituent une synthèse d'une réflexion faite par Mario Polèse dans un document intitulé *Les nouvelles dynamiques régionales de l'économie québécoise*, INRS, *Urbanisation, Culture et Société, inédits/Working Paper*, no 2008-7.

## LES DISPARITÉS DES TERRITOIRES DANS LES NOUVELLES DYNAMIQUES RÉGIONALES

En mettant l'accent sur la période 1987-2007, de nouvelles tendances de l'économie du Québec émergent. Elles se résument de la façon suivante :

- Les transformations spatiales de l'économie québécoise se conforment aux tendances plus générales observées dans d'autres pays. Cependant, cette façon d'appréhender les réalités régionales du Québec produit une image sensiblement différente du tableau habituel d'un Québec « des régions » éternellement en lutte pour sa survie, face à une région de Montréal démesurée et envahissante.
- Une bonne partie du Québec méridional, que nous appelons l'arc industriel québécois, connaît depuis 20 ans une croissance de l'emploi plus rapide que la région métropolitaine de Montréal. Cette bonne performance s'accompagne d'un nouveau dynamisme du pilier urbain de l'arc, la région de Québec dont la vocation est en train de changer. L'essor de l'arc se manifeste par le déplacement de l'emploi manufacturier vers les villes moyennes en raison des salaires compétitifs, de la reconversion industrielle, de la proximité de Montréal et des États-Unis d'Amérique et de l'entrepreneuriat. Depuis 20 ans, l'emploi manufacturier du Québec « hors Montréal » croît plus rapidement que celui de l'Ontario « hors Toronto ».
- Cette croissance industrielle dans l'arc industriel ne se fait pas contre Montréal, elle se veut complémentaire et aide Montréal à consolider sa position de centre québécois du secteur tertiaire moteur. Les deux réalités complémentaires – tertiarisation de Montréal et industrialisation de l'arc industriel – s'observent aussi dans d'autres pays.
- Conséquence des effets combinés de la transition démographique et de la tertiarisation de l'économie, il y a aussi la tendance croissante des retraités, des préretraités et de certaines classes professionnelles à élire domicile dans les régions « vertes » situées à proximité de Montréal et de Québec. Cette tendance favorise les régions du Québec méridional (Laurentides et Estrie) et le littoral du Bas-Saint-Laurent.
- Le dynamisme des villes moyennes de l'arc fait voir la réalité des régions périphériques d'un autre œil. Ce n'est pas dans l'opposition Montréal-périphéries que se retrouve le dilemme, mais dans les différences entre les villes moyennes (et petites) de tout le Québec. Celles-ci ne se limitent pas à la distance de la métropole ou à la plus ou moins grande dépendance à l'égard des ressources naturelles, mais elles touchent aussi les cultures entrepreneuriales et les marchés locaux de travail. Les collectivités dont l'économie est (ou fut) dominée par de grandes industries fortement capitalisées (aluminerie, papetière) connaissent beaucoup plus de difficultés à enfanter ou à attirer les PME manufacturières.

# ANNEXE 3

## QUELQUES EXEMPLES DE COMPLÉMENTARITÉ RURALE-URBAINE<sup>14</sup>

<sup>14</sup> Ces fiches ont été développées à la demande du groupe de travail par M. Gérard Beudet (2010) en collaboration avec Karl Dorais Kinkaid.

## ROUTES DES FROMAGES DU QUÉBEC

Agrotourisme

### Échelle territoriale

- Provinciale
- Régionale

### Acteurs impliqués

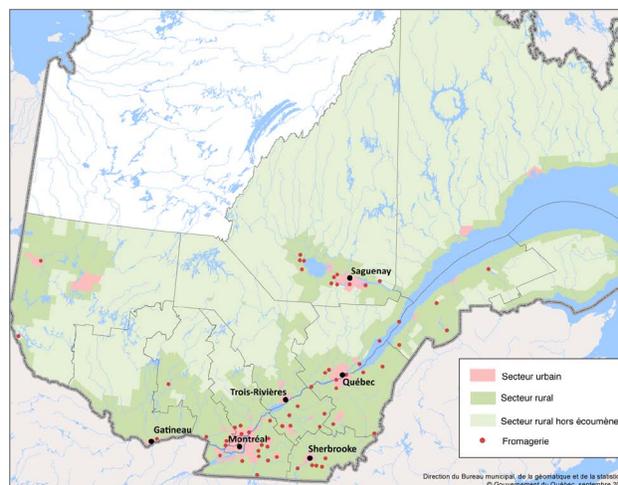
- Fromageries
- Conseil des industriels laitiers du Québec inc.
- Association laitière de la chèvre du Québec
- La Société des Fromages du Québec
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

### Description du projet

Activité de plus en plus populaire, l'agrotourisme fait maintenant partie des moyens dont se sont dotées plusieurs régions du Québec en quête d'une diversification économique. Cette approche vise à mettre en relation des producteurs agricoles, des viticulteurs et des éleveurs avec des touristes ou des excursionnistes en leur offrant une occasion d'immersion en milieu agricole.

Dans le domaine de l'agrotourisme, la complémentarité entre le milieu urbain et le milieu rural opère à double sens. D'une part, la dynamique touristique vise à attirer les visiteurs (dont plusieurs habitent dans les principales agglomérations urbaines du Québec) vers les lieux de confection du produit qui, dans le cas des fromageries, se retrouvent pour la plupart en milieu rural. D'autre part, ces mêmes fromageries visent les marchés que représentent les villes et les agglomérations où sont distribués et vendus plusieurs des produits en provenance du milieu agricole.

S'inscrivant dans cette dynamique, une coalition, composée du Conseil des industriels laitiers du Québec inc., de l'Association laitière de la chèvre du Québec, de la Société des Fromages du Québec et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, a décidé de mettre sur pied un réseau permettant d'orienter le touriste vers une série de parcours



**Carte 1 - Fromageries inscrites à la Route des fromages du Québec**

routiers sous le thème des fromages fins du Québec.

Répartis géographiquement en une quinzaine de régions administratives, et « gustativement » par type de lait (chèvre, brebis, vache), les circuits permettent aux touristes de préparer et de parcourir un itinéraire personnalisé.

Essentiellement conçues comme un outil de marketing, les routes des fromages du Québec permettent d'accroître la visibilité des 71 fromageries inscrites dont la production repose sur un savoir-faire artisanal.

Parmi les fromageries se retrouvant sur le circuit, deux d'entre elles (la Laiterie Charlevoix et la Fromagerie du Pied-de-Vent) font également partie du réseau des économusées, misant ainsi davantage sur l'expérience touristique à travers la découverte des savoir-faire artisanaux entourant la confection de fromage.

Les circuits agrotouristiques peuvent par ailleurs être jumelés de manière à accroître leur attractivité et à optimiser les retombées. On citera l'exemple de la route des saveurs de Charlevoix, lancée au tournant des années 1980 aux années 1990 et dont la Laiterie de Charlevoix fait partie (réf. <http://www.routedesaveurs.com/>).

### Commentaires

L'agrotourisme se décline sur plusieurs registres, dont celui des routes de découvertes articulées à un produit spécifique, en l'occurrence un produit de culture, d'élevage ou de transformation (par exemple, le vin, le cidre, le fromage). Il s'agit cependant d'un produit contextualisé, dans la mesure où le milieu et ses formes paysagères sont également mobilisés. Mais il ne s'agit généralement pas seulement de faire venir des visiteurs. Les producteurs participants entendent en effet habituellement positionner une production, notamment en

vue du développement d'un marché. Les visiteurs d'un jour deviennent en quelque sorte les clients de demain.

C'est pourquoi les producteurs de fromages participants misent non seulement sur l'attrait que représentent les lieux de fabrication et leurs milieux d'inscription, mais tablent également sur un accroissement du potentiel de distribution dans les épiceries fines ou spécialisées, souvent situées en milieu urbain, que favorise la promotion, à l'échelle québécoise et régionale, des circuits.

### Conditions de réussite

- Intégration à l'offre touristique du Québec et des régions
- Mise en valeur du produit et de ses dérivés
- Adoption d'une pratique d'animation et d'accueil basée sur le « savoir-faire » et la convivialité
- Mise en œuvre d'une stratégie de marketing axée sur l'authenticité

### Contraintes

- Absence d'appellation contrôlée
- Fréquentation saisonnière aléatoire dépendant de facteurs climatiques ou économiques
- Difficultés d'accès aux principaux marchés urbains pour certains producteurs de régions éloignées, notamment en raison des coûts de transport

### Autres exemples similaires

- La Route des cidres de la Montérégie [<http://www.tourisme-monteregie.qc.ca/fr/decouvrir-la-region/cidre-cidrierie-cidriculteur-verger>]
- Le Parcours gourmand [<http://www.parcours gourmand.com>]
- La Route des vins des Cantons-de-l'Est [<http://www.laroutedesvins.ca/>]
- Les Comptonales (Compton et région de Coaticook) [<http://www.comptonales.com/>]
- La Route des saveurs de Charlevoix [<http://www.routedesaveurs.com/>]

### Références

- La Route des fromages fins du Québec : <http://www.routedesfromages.com/>
- Les Fromages d'ici : <http://fromagesdici.com/>
- Le Groupe de concertation sur l'agrotourisme au Québec : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/Productions/Services/agrotourisme/groupeconcertation/>
- DUMAS, Léonard, William MENVIELLE et al. (2006), Terroirs, agrotourisme et marketing. Le cas des fromages québécois, in Téoros, vol. 25, no.1, pp. 34-41
- Le Réseau Économusée : <http://www.economusees.com/>



L'enseignement à distance, bien qu'en temps réel pour l'essentiel des formations offertes, permet à la fois de composer avec ces contraintes, rejoignant ainsi des étudiants qui ne pourraient l'être autrement, et de via-

biliser des formations qui, autrement, pourraient difficilement être élaborées et mises à la disposition d'éventuels étudiants.

### Conditions de réussite

- Nécessite relativement peu d'investissements
- Engendre une demande régionale passablement forte en raison du mode de diffusion de la formation ne nécessitant pas une présence sur le lieu où est dispensé l'enseignement
- Ne requiert pas de déplacements longs et coûteux en temps et en argent

### Contraintes

- L'horaire des cours (durant le jour) pourrait parfois être perçu comme une contrainte étant donné la clientèle cible (formation continue), ce que pourrait compenser en partie une offre en différé ou une offre plus flexible (soir et fin de semaine)
- Limitation de l'offre de formations en raison de la taille de la population régionale et de la capacité du cégep à élaborer et à mettre en œuvre des programmes

### Autres exemples similaires

**Le portail de la formation à distance au Québec** [<http://portailfad.qc.ca/fr/>] Créé en 1994, le CLIFAD (Comité de liaison en formation à distance) est né d'une volonté de collaboration entre les trois établissements totalement dédiés à la formation à distance au Québec, soit la SOFAD (Société de formation à distance des commissions scolaires du Québec), le Cégep@distance et la Télé-université (Téluq). En 2004, le CLIFAD a gardé son acronyme, mais il est devenu le Comité de liaison interordres en formation à distance, élargissant sa composition et son mandat pour être plus représentatif de l'ensemble des acteurs de la formation à distance au Québec et incluant désormais des universités bimodales et des représentants de commissions scolaires qui offrent la formation à distance (Source : <http://portailfad.qc.ca/fr/clifad/>)

- TÉLUQ : la télé-université (programme de formation à distance de l'UQAM et du réseau des Universités du Québec) [<http://www.teluq.uqam.ca/>]
- Commission scolaire de Montréal (programme de formation à distance assistée FAD@) [<http://www.fadassistee.ca/index.html>]

### Références

- Cégep Beauce-Appalaches : <http://www.cegepba.qc.ca/>
- Service aux entreprises en formation continue du Cégep Beauce-Appalaches : <http://www.humanis.qc.ca/catalogue/beauce-appalaches/default.php>
- Centre d'apprentissage en ligne Beauce-Appalaches : <http://www.calca.ca/>

## FORÊT DE L'AIGLE

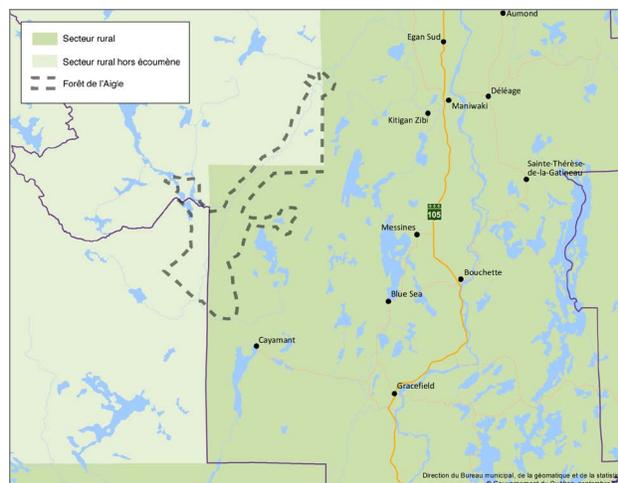
*Parcs nationaux, parcs régionaux  
et forêts habitées*

### Échelle territoriale

- Mercéenne  
(MRC de la Vallée-de-la-Gatineau)

### Acteurs impliqués

- Coopérative de Solidarité de la Forêt de l'Aigle /  
Corporation de gestion de la Forêt de l'Aigle



Carte 3 - Forêt de l'Aigle

### Description du projet

Le concept de forêt habitée vise le développement du potentiel social et économique des communautés suivant leurs aspirations et leurs intérêts, en mettant en valeur l'ensemble des ressources du milieu forestier.

Né en 1996, le projet pilote de forêt habitée de la Forêt de l'Aigle a pour objectif :

- d'évaluer et d'appliquer l'intégration optimale des différentes fonctions du milieu forestier régional;
- d'optimiser la représentativité et la participation des communautés régionales et des individus au processus décisionnel;
- d'optimiser les retombées sociales et économiques dans les communautés régionales;
- de promouvoir cette expérience, en particulier à l'échelle du Québec;
- de générer une autonomie financière.

La Forêt de l'Aigle est gérée par une corporation privée sans but lucratif, dont le conseil d'administration est composé de neuf membres cotisants, soit : l'Institut québécois d'aménagement de la forêt feuillue, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maniwaki, La Première Nation Kitigan Zibi Anishinabeg, l'Association de chasse et pêche de la réserve Pontiac, l'Association de chasse et pêche de la Désert, le Club de motoneige Les Ours Blancs, la Municipalité de Cayamant, la Municipalité de Messines et le Collège de l'Outaouais.

La Coop de solidarité de la Forêt de l'Aigle gère un territoire selon une approche dite multiressources (matière ligneuse, faune, produit récréotouristique et habitat). Des activités en apparence incompatibles sont menées, gérées et administrées de façon optimale sur ce territoire. Cette approche se veut un moteur d'un dynamisme régional dont profite l'ensemble des communautés qui habitent sa périphérie.

### Commentaires

Ce projet à portée régionale est en rupture avec les approches sectorielles et mutuellement exclusives traditionnellement pratiquées au Québec en milieu forestier. La volonté de faire cohabiter la mise en valeur et la conservation d'un environnement forestier avec des

activités liées à la coupe de bois, à la chasse, à la pêche et au récréotourisme apparaît comme un défi de taille et demande un effort de créativité et d'adaptation très intéressant, tant du point de vue logistique que de celui des attentes et des stratégies des acteurs impliqués.

La complémentarité rurale-urbaine se déploie à diverses échelles, tant du point de vue des acteurs impliqués (essentiellement régionaux) que des clientèles et des marchés ciblés (de provenance nationale, voire internationale). Il s'agit d'un exemple particulièrement intéressant de mobilisation d'un espace ressource d'un

milieu rural valorisé en regard d'une grande diversité de marchés tant urbains (les clientèles récréotouristiques et les consommateurs de certains produits) que ruraux (les travailleurs impliqués dans la mise en valeur de la ressource et les usagers de la région, y compris ceux des petites villes).

### Conditions de réussite

- Inventaire social de l'ensemble des utilisateurs de la forêt et prise en compte de leurs préoccupations, de leurs attentes, de leurs intérêts et de leurs moyens
- Conseil d'administration représentatif du milieu
- Appui formel du milieu local et régional
- Rupture avec les approches sectorielles usuelles

### Contraintes

- Difficulté de mise en place d'un plan de communication efficace
- Incertitudes quant au soutien politique à moyen et à long termes de l'initiative
- Sévérité de la crise forestière
- Difficulté à obtenir les droits forestiers à long terme
- Statut flou pour le territoire (forêt habitée)
- Absence de droits fauniques et de gestion
- Incompatibilité ou contradictions entre les règlements des différents ministères en contexte de forêt habitée

### Autres exemples similaires

- Forêt habitée de La Doré  
[<http://www.coopriviereauxsaumons.com/For%C3%AAAtHabit%C3%A9deLaDor%C3%A9/tabid/57/Default.aspx>]
- Forêt habitée de Dudswell [<http://www.tourismeculturedudswell.com/foret.htm>]
- Forêt habitée de la CAFN [<http://cafn.info/ForetHabiteCAFN.html>]
- Forêt habitée du Massif de Petite-Rivière-Saint-François [<http://www.mrc-charlevoix.com/foret/Massif.html>]
- Parc régional du Poisson Blanc [<http://www.parcdupoissonblanc.com/>]
- Parc national d'Opémican/réserve de biodiversité d'Opémican  
[<http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/reserves-bio/opemican/opemican.pdf>]

### Références

- La Forêt de l'Aigle : <http://www.foretdelaigle.com/>
- Corporation de gestion de la Forêt de l'Aigle (2002), *Plan de développement multiressource de la Forêt de l'Aigle 2002-2006*, 389 p.
- Corporation de gestion de la Forêt de l'Aigle (2000), *Actes du Colloque sur la Forêt habitée : Nouveaux modes d'exploitation et d'aménagement des forêts au Québec ?*, Maniwaki, 203 p.
- Chaire de recherche sur la forêt habitée : <http://crfh.uqar.qc.ca/index.asp>

## GESTION D'UN SERVICE PARTAGÉ D'INGÉNIEURS POUR LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA

*Soutien technique et expertise partagée*

### Échelle territoriale

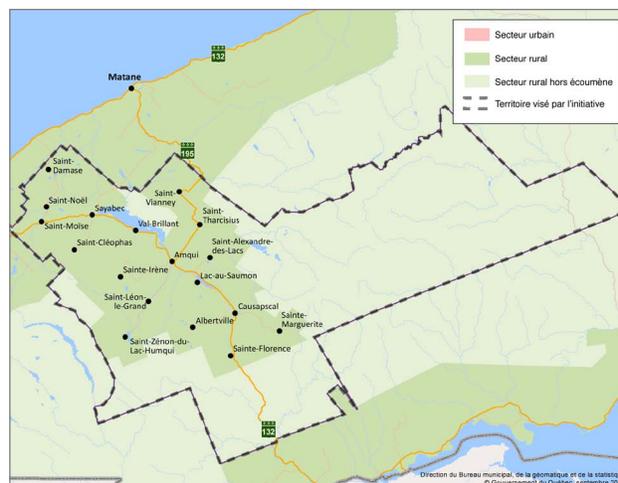
- Mercéenne (MRC de La Matapédia)

### Acteurs impliqués

- Service du génie de la MRC de La Matapédia
- Les 18 municipalités situées sur le territoire
- Commission scolaire
- MRC voisines
- Organismes communautaires locaux
- **Secteur privé**

### Description du projet

Dès 1978, le conseil de comté de Matapédia s'était doté d'un service d'évaluation et avait embauché un ingénieur civil, un ingénieur forestier et un agent de développement, permettant ainsi d'éviter le recours à des firmes privées pour répondre à ses besoins dans ces domaines. Aujourd'hui, le service du génie municipal de la MRC compte deux ingénieurs civils seniors, trois techniciens seniors (civil, architecture, aménagement) et un opérateur d'assainissement des eaux. De plus, la MRC embauche du personnel supplémentaire pour répondre aux besoins durant la saison estivale. Les champs d'intervention couverts par ce service sont multiples et se répartissent selon deux échelles, les dossiers locaux et les dossiers régionaux. À l'échelle locale, on retrouve : la conception et surveillance des travaux de réseaux d'aqueduc et d'égout, de voirie, de construction de bâtiments, d'aménagement des cours d'eau; la rédaction



**Carte 4 - Initiative du service de partage d'ingénieurs**

d'études préliminaires; la conception de plans d'intervention pour le renouvellement des réseaux; l'opération des réseaux d'aqueduc et d'égout; l'entretien et l'aménagement des cours d'eau; etc. À l'échelle régionale, il est plutôt question de la gestion des matières résiduelles; de la conception et de l'entretien des bâtiments de la MRC; de la conception de la voirie dans les TNO; de l'inforoute; des interventions dans le Parc régional Val-d'Irène; etc.

### Commentaires

Dans le cadre d'expériences de cette nature, la MRC joue un rôle similaire à celui d'une coopérative de services offrant à ses membres (les municipalités et les organismes présents sur son territoire) un service d'expertise dont elle assure la gestion. Les avantages s'apparentent donc à ceux d'une coopérative, soit des bénéfices économiques pour les membres, une proximité du service, une facilité de suivi des dossiers et des projets publics, ainsi qu'une amélioration des liens de confiance entre les élus, le personnel des municipalités et le personnel du service de génie.

Parallèlement, la création d'un tel service vise davantage à promouvoir le développement régional en diminuant le recours systématique à des firmes de l'extérieur pour la réalisation de projets locaux.

De plus, cette initiative permet d'offrir aux petites municipalités des services à prix concurrentiels qu'elles ne pourraient s'offrir en raison de leur taille et de leurs disponibilités financières restreintes.

### Conditions de réussite

- Répond à un besoin pour les municipalités de la MRC
- Aucune firme de génie concurrente dans la MRC
- La ville-centre (Amqui) n'a pas d'ingénieur et confie des mandats récurrents au service de la MRC
- Tarification concurrentielle et non taxable
- La disponibilité de programmes d'infrastructure qui génèrent des besoins et des mandats pour le service

### Contraintes

- Une équipe d'ingénieurs souvent réduite et très peu multidisciplinaire par rapport à des besoins très diversifiés
- Des délais de livraison variables

### Autres exemples similaires

- Service de géomatique de la MRC de Rouville [<http://www.mrcrouville.qc.ca/index.php?c=geomatique>]
- Service régional d'inspection de la MRC des Etchemins [<http://www.mrcetchemins.qc.ca/indexFr.asp?numero=35>]

### Références

- LAVOIE, Mario (2010), *Présence d'un service de génie municipal au sein de la MRC*, MRC de La Matapédia, présentation dans le cadre du Colloque de l'ADGMRCQ à Saint-Hyacinthe, le 29 avril 2010.

## PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE LA MRC D'ARTHABASKA

Développement économique  
et infrastructures

### Échelle territoriale

- Mercéenne  
(MRC d'Arthabaska)

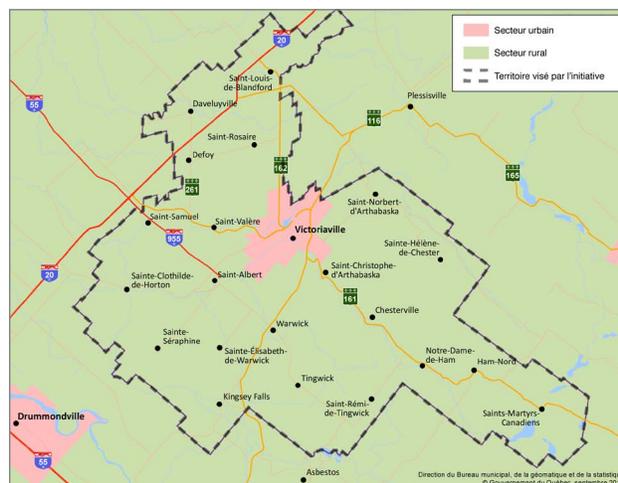
### Acteurs impliqués

- MCR d'Arthabaska
- Municipalités

### Description du projet

Fruit d'une conception intégrée du développement régional, le plan stratégique de la MRC d'Arthabaska se veut un document de travail flexible permettant d'adopter et de mettre en œuvre une série d'actions répondant à une certaine vision de l'avenir de la communauté et du territoire. Ce faisant, la MRC d'Arthabaska se définit comme « *Une MRC à caractère entrepreneurial, avec une vision proactive de son développement, où cohabitent villes et campagnes, créatrices de richesses et de vitalité... pour un avenir durable* ». Les autorités entendent notamment miser sur la proximité des milieux urbains et ruraux de la MRC pour faire de la complémentarité un véritable levier d'un développement régional s'articulant plus spécifiquement à « *une vision intégrée du développement de ses milieux ruraux en lien avec sa ville-centre* ».

Ce plan fut élaboré en partenariat avec différents acteurs issus de milieux divers et représentatifs de l'ensemble des dynamiques sociospatiales à l'œuvre sur le territoire de la MRC. Un fonds d'un million de dollars est



Carte 5 - Initiative de la planification stratégique  
de la MRC d'Arthabaska

destiné à soutenir quatre chantiers (changement démographique; cohabitation harmonieuse des usages; soutien et diversification du développement économique; qualité de vie).

Le plan comporte un volet transport collectif dont on doit souligner la pertinence. La problématique de la mobilité des personnes s'impose en effet de plus en plus aux collectivités territoriales. L'intégration à l'emploi, l'accès aux études, le maintien des liens sociaux chez les personnes âgées constituent quelques-uns des enjeux de premier plan auxquels les populations des milieux urbains aussi bien que ruraux sont confrontées. Le développement du transport collectif à cette échelle territoriale (celle d'une MRC caractérisée par la diversité des milieux et se basant sur les besoins) nécessite une adaptation des outils de planification et de gestion, notamment pour tenir compte d'une demande extrêmement diversifiée et des impératifs d'une indispensable intermodalité.

### Commentaires

Le plan stratégique mise, en premier lieu, sur une complémentarité entre les milieux ruraux et urbains dans un objectif de diversification de l'économie régionale. Conscient des forces économiques que représente chacun des milieux, le plan vise à consolider les acquis tout

en travaillant à la diversification et à la consolidation de la complémentarité des secteurs et des activités économiques sur son territoire. La problématique de la mobilité des personnes constitue, de ce point de vue, un dossier de première importance.

### Conditions de réussite

- Concertation des acteurs issus des milieux ruraux et urbains
- Élaboration d'actions concrètes accompagnées d'une enveloppe budgétaire (déblocage de fonds)
- Approche participative et mobilisation des populations rurales (*empowerment*)
- Vision intégrée pouvant être partagée par l'ensemble des acteurs

### Contraintes

- Faible taille de certaines municipalités rurales en termes de population
- Disparité des ressources humaines, financières et professionnelles de certains milieux
- Difficulté à concilier les préoccupations et les attentes des populations des différents milieux et des multiples acteurs
- Difficulté à concilier et à articuler certains objectifs d'aménagement du territoire et de développement économique

### Autres exemples similaires

- MRC de l'Assomption
- MRC de Drummond

### Références

- MRC d'Arthabaska : <http://www.mrc-arthabaska.qc.ca/>
- Le service de transport collectif de la MRC d'Arthabaska : [http://www.mrc-arthabaska.qc.ca/Transport\\_collectif.aspx](http://www.mrc-arthabaska.qc.ca/Transport_collectif.aspx)

## PROJET FERMIS DE FAMILLE

(Agriculture soutenue par la communauté)

*Agroalimentaire*

### Échelle territoriale

- Municipalités rurales et centres urbains dans diverses régions du Québec

### Acteurs impliqués

- Producteurs agricoles  
- Consommateurs

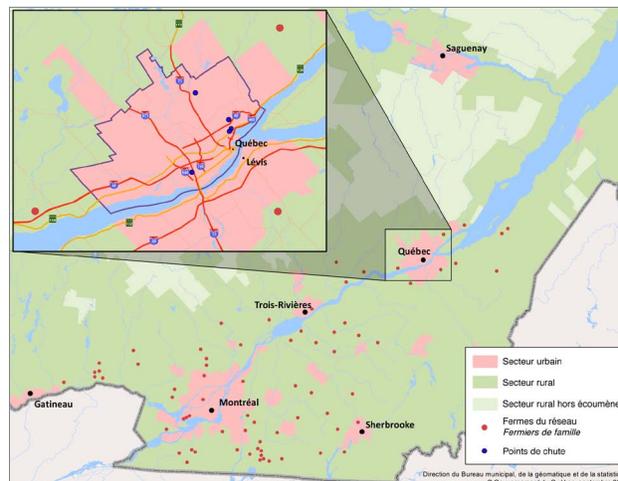
### Description du projet

Mis sur pied il y a maintenant 15 ans, le projet *Fermiers de famille*, issu du projet d'Agriculture soutenue par la communauté (ASC), dont la coordination est assurée par *Équiterre*, permet à des citoyens et à des producteurs agricoles de devenir partenaires, via le préachat de paniers de légumes. Les produits maraîchers sont cultivés dans le respect de l'environnement et livrés de façon hebdomadaire à un point de chute prédéterminé.

Parmi les entreprises agricoles participantes, certaines proposent également des paniers durant la saison hivernale, soit de novembre à mars. Ces paniers sont principalement composés de légumes racines et de conservation. La formule prévoit aussi des paniers de viande, qui proposent différentes découpes moyennant un dépôt initial.

Les fermes maraîchères et d'élevage participantes sont certifiées biologiques ou sont en démarche de certification, et mettent de l'avant un circuit court de mise en marché, ce qui signifie qu'il n'y a, au plus, qu'un seul intermédiaire entre le producteur et le consommateur.

Cette formule de partenariat permet de soutenir les entreprises agricoles locales en partageant avec elles les



Carte 6 - Fermes inscrites au programme *Fermiers de famille*

risques et les bénéfices naturels inhérents à l'agriculture. En échange, les fermiers de famille s'engagent à offrir des produits de saison de qualité, en diversité et en quantité satisfaisantes.

En 2010, ce sont près de 80 fermes locales qui ont conclu des partenariats avec plus de 30 000 citoyens. La distribution des produits s'effectue dans 354 points de chute à travers la province. Dans certains cas, les points de chute se transforment en petits chapiteaux où les maraîchers tiennent un point de vente temporaire et instantané. Certaines fermes offrent même la livraison à domicile.

À titre illustratif, l'agrandissement à la carte permet de situer certains des points de chute dans l'aire urbaine de la région de Québec. Ceux-ci ne constituent toutefois qu'une partie des lieux de livraison puisque plusieurs livraisons se font directement à domicile. Il montre par ailleurs que production et consommation se situent dans des environnements distincts, la complémentarité jouant à plein. La distinction est toutefois moins tranchée dans les régions métropolitaines de Montréal, de Sherbrooke et de Trois-Rivières puisque des producteurs œuvrent en milieu urbain.

### Commentaires

Complémentarité basée essentiellement sur des relations interpersonnelles, mais bénéficiant d'une certaine forme d'accréditation en vertu de l'implication d'Équiterre.

La plupart des entreprises agricoles participantes offrent la possibilité à leurs partenaires de venir faire du

bénévolat à la ferme. Cette pratique permet non seulement aux citoyens de s'impliquer dans le processus maraîcher, mais constitue également une expérience de sensibilisation et de découverte d'un mode de vie en milieu rural agricole.

### Conditions de réussite

- Positionnement stratégique des points de chute en milieu urbain densément peuplé
- Mobilité des producteurs
- Voisinage plus ou moins rapproché d'une ville ou d'une agglomération
- Établissement d'un lieu de confiance entre producteurs et consommateurs

### Contraintes

- Offre de produits inégale et variable selon les conditions climatiques
- Faible taille du marché urbain de proximité dans certaines régions
- Concurrence de marchés publics bénéficiant d'une forte attractivité dans certaines villes
- Caractère aléatoire du lien entre producteurs et consommateurs

### Autres exemples similaires

- Projet *À la Soupe* coordonné par *Équiterre* (partenariats entre des fermes locales et des écoles, des garderies et des hôpitaux) [<http://www.equiterre.info/projet/a-la-soupe>]
- Coopérative Clé des Champs à Sainte-Camille [<http://www.cle-des-champs.qc.ca/>]
- Les Saveurs du Bas-Saint-Laurent [<http://www.saveursbsl.com/>]
- Marchés publics (Drummondville, Saint-Hyacinthe, Coaticook, Deschambault, Sherbrooke)

### Références

- Projet *Fermiers de famille* : <http://www.equiterre.org/projet/agriculture-soutenue-par-la-communaute>

# ANNEXE 4

## QUELQUES OBSTACLES À LA COMPLÉMENTARITÉ RURALE-URBAINE<sup>15</sup>

<sup>15</sup> Le texte de cette fiche est en partie inspiré d'une réflexion faite par Bernard Vachon dans un document intitulé *Pour une Politique nationale d'occupation dynamique du territoire fondée sur l'autonomie administrative et financière des collectivités territoriales*, février 2008, 41 p. Ce document a été commandé par la FQM (2008).

## LA COMPÉTITIVITÉ ET L'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES<sup>16</sup>

### Obstacle

La méconnaissance des mécanismes **de compétitivité et d'attractivité des territoires ruraux** à la base de.

la capacité des communautés à attirer et à retenir populations et entreprises

### Contexte

- L'attractivité et la compétitivité territoriale relèvent de l'approche territoriale de développement. Elles souscrivent à une stratégie de renforcement et de valorisation des potentialités des territoires dans un contexte de concurrence économique internationale. De ce point de vue, l'aménagement du territoire se donne pour mission de procurer à chaque sous-ensemble de l'espace national les chances de surmonter durablement ses problèmes et de se développer. Il s'agit de la contribution des territoires à la compétitivité des entreprises et des communautés locales en général.
- Les mots clés de cette approche sont : croissance, productivité, compétitivité, attractivité, innovation, gouvernance et renforcement des capacités institutionnelles.
- Bien que le virage soit amorcé depuis une quinzaine d'années vers des préoccupations et des principes d'action qui relèvent de l'approche territoriale de développement (les structures et expériences de développement local en traduisent une forme d'application : CLD, CLE, SADC, organismes de développement communautaire, etc.), le besoin se fait sentir pour une compréhension approfondie et élargie des caractéristiques et des mérites de cette approche. L'État central, principalement par les interventions du MAMROT et des ministères à vocation territoriale, doit reconnaître toute l'importance de son rôle dans le défi de renforcer la compétitivité et l'attractivité des territoires par la mise en place des infrastructures, équipements et services nécessaires, en amont et parallèlement à l'action locale et régionale.

### Facteurs d'obstacle

Considérées comme les principaux moteurs de la croissance économique, les grandes agglomérations urbaines et les villes régionales bénéficient traditionnellement de nombreux programmes et mesures d'investissements structurants pour stimuler leur croissance. À cet égard, les milieux ruraux ont pu être défavorisés. Connaissant de récentes évolutions, les territoires ruraux, ainsi que les petites villes qui les desservent vers de nouveaux dynamismes et une plus grande diversifi-

cation économique (cf. rapport du Conference Board : *Les communautés rurales : l'autre moteur économique du Québec*, juin 2009), militent désormais pour des mesures publiques de soutien afin de stimuler et d'accompagner leur développement. Pour ce faire, une meilleure connaissance des mécanismes d'attractivité et de compétitivité territoriale s'avère désormais indispensable.

<sup>16</sup> Le texte de cette fiche est en partie inspiré d'un document préparé par la FQM intitulé : *Pour une Politique nationale d'occupation dynamique du territoire fondée sur l'autonomie administrative et fi-*

*nancière des collectivités territoriales*, février 2008, 41 p. Une section traitait de la dynamique territoriale et des concepts de compétitivité et d'attractivité des territoires.

### Pistes de solutions

L'approche territoriale de développement nécessite un éventail complexe de politiques et de programmes d'investissement dans les capacités productives de l'économie locale, la qualification des ressources humaines, l'amélioration des infrastructures, des équipements et des services publics.

#### Réunir les conditions de la compétitivité territoriale

Les écarts de compétitivité s'expliquent par les disparités interrégionales, notamment en matière d'infrastructures, d'équipements et de services publics, de formation et de soutien aux entreprises. Des investissements structurants bien ciblés sont nécessaires pour mettre les territoires en état de produire et de se développer.

Les facteurs à la base de la dynamique territoriale d'une région ou d'une communauté locale sont nombreux et variés. Réunis dans un ensemble cohérent, ils pourront procurer à la fois un milieu attractif et un terreau à partir duquel germeront des initiatives et des succès économiques.

#### a) Les avantages offerts aux entreprises :

- la disponibilité de sites d'implantation, le niveau des taxes foncières et les avantages fiscaux;
- la diversité et la qualité des infrastructures et des équipements publics;
- des programmes de qualification de la main-d'œuvre adaptés aux créneaux d'excellence régionaux et aux besoins des entreprises;
- les services-conseils aux entreprises (soutien technique, administratif, financier);
- les aspects qualitatifs et organisationnels du soutien offert aux entreprises (procédures administratives, import-export), ainsi que l'environnement de la production en général (systèmes productifs localisés, grappes industrielles, organisation des systèmes de gestion et de production);

- l'accès au capital de démarrage et d'expansion des entreprises;
- l'extension du réseau de communications électroniques sur tout le territoire, donnant ainsi accès au service Internet à haute vitesse comme outil moderne de fonctionnement des entreprises et pour les travailleurs autonomes;
- la concertation et le partenariat entre les différents acteurs publics et privés du développement;
- le développement d'un esprit d'entreprise (stimulation et reconnaissance des réalisations du monde des affaires, diffusion des connaissances et expériences);
- les programmes de soutien à la diversification des productions dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche, du tourisme, etc.

#### b) Les avantages offerts aux personnes et aux familles :

- la qualité et la fiabilité des services publics (soins de santé, écoles primaires et secondaires, institutions collégiales et universitaires, équipements sportifs et récréatifs, activités culturelles...);
- le dynamisme de la vie communautaire (vie associative, sensibilité à la qualité de l'environnement et à la mise en valeur de l'héritage culturel, entraide...);
- la qualité du cadre de vie (environnement bâti, qualité de l'air et de l'eau, contrôle des nuisances, protection et mise en valeur des paysages, diversité commerciale...);
- la disponibilité en logements pour les nouvelles familles, ce qui implique plus de souplesse dans l'application du zonage agricole en territoires défavorisés;
- l'accès à Internet haute vitesse dans toutes les petites villes et tous les villages, à titre d'outil d'information, d'éducation et de divertissement au sein des familles.

## LES SERVICES PUBLICS

### Obstacle

L'accès déficient à des **services publics de proximité** (santé, éducation, formation de la main-d'œuvre, etc.)

et à Internet haute vitesse (pour le télétravail et les emplois de la nouvelle économie) dans les territoires ruraux.

### Contexte

L'accès à des services publics et privés diversifiés et de qualité représente un enjeu majeur pour le développement des territoires ruraux. Les régions rurales, à faible densité de population et à habitat dispersé, sont de plus en plus confrontées à une diminution constante de l'offre de services (biens de consommation courante et services de première nécessité). Ce constat vaut pour les commerces de détail, l'hôtellerie et la restauration, les banques, les administrations publiques, la poste, les transports publics, les télécommunications, l'enseignement du niveau primaire, etc.

Qu'ils soient « de souche » ou « néo-ruraux », ceux qui vivent à la campagne n'ont aucune raison d'être moins exigeants que les résidents des villes sur la qualité de l'enseignement, des activités périscolaires, des prestations médico-sociales, des services administratifs publics, des télécommunications... Le problème se pose en termes de publics destinataires, de nature des services, de statut des organismes ou entreprises qui les dispensent, de couverture territoriale et d'accessibilité.

### Facteurs d'obstacle

Plusieurs études et rapports ont fait état, au cours des dernières années, de services publics globalement sous-développés dans les régions intermédiaires et périphériques, principalement dans les vastes territoires ruraux, par rapport aux régions centrales densément peuplées. Des carences qui se manifestent, par exemple, en termes d'offre de soins dans le domaine de la santé (déficit d'équipements et de professionnels), de services et d'équipements dans les domaines de l'éducation, des transports, des communications, etc. L'accessibilité aux nouvelles technologies de l'information et de la communication est considérée comme un facteur essentiel au développement et à l'attractivité des territoires ruraux.

La fermeture des bureaux de postes, des écoles primaires, des postes d'essence, des cafés et des derniers commerces d'alimentation n'est pas seulement un han-

dicap matériel : elle correspond aussi à la disparition de lieux de convivialité qui jouent un rôle très important dans la vie sociale et culturelle du monde rural. Elle affecte ainsi l'identité locale et favorise la désintégration du tissu social.

Si l'absence de possibilités d'emploi et de revenus demeure la cause première de l'exode rural, le déficit croissant de l'offre de services accentue généralement le phénomène en contribuant à la dégradation de la qualité de vie.

Le déficit en nombre et en qualité des services publics et privés compromet sérieusement les capacités compétitives et attractives des collectivités rurales. Conséquemment, cette déficience constitue un frein important au développement de la complémentarité rurale-urbaine.

### Pistes de solutions

#### Des solutions multiformes

Les actions à entreprendre doivent tenir compte à la fois des transformations du monde rural, des structures des services publics et des attentes de la population. Toute initiative doit par ailleurs être adaptée à la situation locale. L'application de modèles n'est possible qu'à la condition d'y intégrer les caractéristiques de chaque contexte particulier.

Les pistes suivantes seront envisagées à l'échelle des MRC (souvent avec l'implication d'échelons supérieurs) :

- Analyser et quantifier les besoins des usagers et formuler des propositions d'évolution à court et moyen termes.
- Établir un état des lieux de l'ensemble de l'offre de services dans les territoires ruraux. Cette mission recouvre l'offre de services publics, mais aussi l'offre des différents services privés.
- Répertorier les initiatives innovantes pour le maintien des services publics et privés dans les petites communautés et assurer leur diffusion; formuler un ensemble de mesures accompagnées des ressources appropriées visant à assurer à tous les citoyens et à tous les territoires un accès satisfaisant aux services... pour un développement équilibré entre les territoires;
- Envisager l'adoption d'un projet de **Charte des services publics en milieu rural** par les MRC avec l'appui des grandes unions municipales, qui mobiliserait le secteur privé, les pouvoirs publics à tous les échelons et la population locale.

Sur le dernier point, l'État, les collectivités territoriales et les entrepreneurs privés s'engageraient dans une approche globale, initiée à l'échelon territorial pertinent, permettant la recherche et l'application de solutions adaptées et durables, en respectant les principes suivants :

- le rôle des pouvoirs publics demeure essentiel pour plusieurs services : réseaux de transport, télécommunications, éducation, services administratifs, etc. Les pouvoirs publics disposent de toute une série de moyens – fiscalité, subventions, mesures incitatives diverses – pour orienter l'offre de services en milieu rural;
- l'égalité entre les territoires et entre les citoyens, ce qui suppose, de la part de l'État, la mise en œuvre d'une péréquation financière en faveur des territoires ruraux et en particulier des plus fragiles;
- la qualité des services qui implique que toute réorganisation se traduise par une amélioration des services rendus à la population;
- la proximité ou l'accessibilité aux services publics pour les habitants des zones rurales.

## L'ÉCONOMIE RÉSIDENTIELLE

### Obstacle

La méconnaissance et le peu d'intérêt manifesté à l'égard de l'économie résidentielle (complémentaire ou substitut à l'économie de production et des services

publics) dans les politiques et stratégies de développement des territoires ruraux.

### Contexte

Alors que les États-Unis et une majorité de pays européens accordent une attention particulière à la montée de l'économie résidentielle comme moteur de développement pour de nombreuses communautés rurales, cette réalité est encore largement ignorée au Québec.

Les recommandations du Rapport Pronovost, favorables à la multifonctionnalité des territoires ruraux et à la cohabitation de l'activité agricole avec certaines fonctions non agricoles, ouvrent la voie à un champ de réflexion et de recherche dont l'économie résidentielle est un élément capital.

### Facteurs d'obstacle

Les résistances du milieu agricole, notamment celles de l'UPA, à faciliter l'application des recommandations du Rapport Pronovost en ce qui a trait à une plus grande diversité des types et des tailles de fermes, ainsi qu'à une plus grande mixité des fonctions (incluant la fonc-

tion résidentielle) en milieu agricole, particulièrement dans les territoires en voie de dévitalisation, constituent un frein au développement de la complémentarité rurale-urbaine.

### Pistes de solutions

#### Les deux économies territoriales

La prise en compte des interdépendances de toutes natures qui président à la dynamique économique d'un territoire, notamment entre lieux de production et de revenus et lieux de résidence et de consommation, révèle que, parallèlement à l'économie de production, voire en lieu et place de celle-ci, il y a l'économie résidentielle (ou « présentielle ») qui regroupe les activités économiques en biens et services destinées à satisfaire les besoins de la population locale, dite résidente.

Ces deux types d'économie territoriale reposent sur deux catégories d'entreprises :

- L'économie de production réfère aux entreprises qui souscrivent à des logiques de systèmes de production, de marchés et de financement qui leur sont propres. Elles constituent la base fondamentale du produit intérieur brut (PIB).
- L'économie résidentielle, elle, regroupe les entreprises qui satisfont des besoins locaux (commerces, petite production, services marchands), c'est-à-dire dont les biens et services produits sont consommés sur place et dont le développement économique est lié essentiellement aux effectifs et aux caractéristiques, notamment économiques, de la population locale (permanente, saisonnière ou de passage).

## Économie résidentielle et attractivité des territoires ruraux

Pour plusieurs territoires, le dynamisme économique généré par les forces productives locales est désormais moins important que celui découlant de l'économie résidentielle. Le véritable enjeu du développement pour ces territoires n'est pas de créer le plus de richesses possible, mais plutôt d'en capter, d'en attirer, le plus possible et qu'une partie soit dépensée localement.

### L'essor de l'économie résidentielle

Les dernières décennies ont été témoins d'évolutions qui ont des implications déterminantes sur la nature du développement des territoires. Parmi ces évolutions, certaines sont à l'origine du développement de l'économie résidentielle. Il s'agit principalement du vieillissement de la population qui crée un véritable boum de nouveaux retraités, de l'accroissement de la mobilité des ménages et des travailleurs attribuable à des avancées technologiques dans les transports et les communications (transports terrestres plus rapides, Internet, téléphonie cellulaire...), de l'essor des loisirs, de la fuite des dysfonctionnements des grandes villes, de la généralisation et de la bonification des budgets sociaux, de la multiplication d'activités économiques immatérielles et du travail à distance, etc. Autant de changements qui conduisent à créer un décalage croissant entre lieux de production et lieux de vie et de consommation. Force est de constater que les dynamiques de développement des territoires ne sont plus liées essentiellement aux forces productives.

## Des stratégies et des programmes de développement différents selon le type d'économie locale à promouvoir

Pour plusieurs territoires, notamment les territoires centraux et les pôles régionaux offrant un réel potentiel pour faire face à la concurrence nationale et internationale, l'économie productive demeure une option à stimuler. Les faiblesses et les lacunes pourront être atténuées ou comblées par des stratégies axées sur la *compétitivité territoriale*. Cependant, tous les territoires ne peuvent compter sur une économie productive forte pour assurer leur développement. Certains pourront miser sur l'économie résidentielle en mettant en œuvre des stratégies orientées vers la captation de revenus générés à l'extérieur de leur territoire.

Ainsi, pour plusieurs communautés, plutôt que l'enjeu de la *compétitivité*, c'est celui de l'*attractivité* auprès des ménages qui apparaîtra le mieux adapté et le plus profitable. Les stratégies axées sur l'*attractivité territoriale* porteront sur les services offerts aux citoyens, la qualité du cadre de vie, la mise en valeur du milieu naturel et bâti et du patrimoine culturel, etc. Les territoires qui arrivent à combiner développement productif et attraction-rétention de revenus résidentiels apparaissent certes comme les plus dynamiques.

### Économie résidentielle : un élément de stratégie territoriale, non la panacée

Il faut bien reconnaître, au départ, que pour qu'il y ait une économie résidentielle, une économie productive forte doit exister en amont. La dissociation de ces deux types d'économie sur des territoires distincts est rendue possible grâce aux évolutions des dernières décennies, notamment en termes de mobilité des biens et des personnes. Leur interdépendance introduit un facteur de fragilité à l'économie résidentielle et, à ce titre, oblige la « mobilisation » de celle-ci avec prudence. L'économie résidentielle fait référence à un nouveau paradigme en matière de développement : les territoires ne sont pas uniquement des éléments de soutien à la production, ils sont aussi des éléments de soutien à la redistribution de richesses, des lieux de vie et de consommation.

## LE RÔLE DES MRC

### Obstacle

Le **rôle des MRC** dans la complémentarité rurale-urbaine est souvent mal compris, problème auquel s'ajoute la question des compétences et des ressources financières insuffisantes pour leur permettre de pro-

mouvoir et d'assurer adéquatement leur développement dans le contexte de la complémentarité rurale-urbaine.

### Contexte

Le 6 novembre 1979, le gouvernement du Québec adoptait le projet de loi 125 sur l'aménagement et l'urbanisme, qui décrétait la formation de municipalités régionales de comté (MRC). À la différence des anciennes corporations de comté qui n'incluaient que les municipalités rurales, les MRC sont composées de l'ensemble des municipalités d'une même communauté d'appartenance réunissant municipalité(s) urbaine(s) et municipalités rurales.

Au sein des MRC, il apparaît désormais évident que les milieux ruraux et urbains tirent avantage de leur complémentarité et que celle-ci doit être renforcée :

- La présence d'un pôle urbain dynamique où l'on trouve des services de santé ou d'éducation, de même qu'un grand choix de commerces ou de services culturels, est un atout majeur pour toutes les municipalités rurales des MRC.
- La ville tire une partie de son dynamisme du milieu rural qui l'entoure, notamment au chapitre du tourisme, de la villégiature, des activités récréatives et de la qualité de vie en général qui sont, de nos jours, des moteurs importants de toute économie en croissance.

### Facteurs d'obstacle

Dans l'esprit du législateur, les MRC, au moment de leur création, devaient constituer des territoires d'appartenance dotés d'une masse critique et de pouvoirs progressivement transférés leur permettant d'accéder à un niveau élevé d'autonomie administrative et financière. La présence de l'urbain et du rural au sein de ces territoires devait par ailleurs favoriser la complémentarité et la coopération entre ces deux mondes. Or, depuis leur mise en place, bien peu de compétences nouvelles significatives ont été accordées à ces entités et moins encore de ressources financières. Après plus de 30 ans d'approvisionnement et de fonctionnement au sein de cette structure territoriale, notamment sur les dossiers d'aménagement et de développement local, les élus qui œuvrent à leurs destinées réclament des compétences et des ressources accrues pour consolider le rôle des MRC.

L'expérience de mise en œuvre des MRC a su démontrer le caractère tout à fait pertinent de cette structure territoriale réunissant la ville et la campagne. Les évolutions récentes, notamment en termes de mobilité des personnes, des services et des entreprises de production, exacerbent la complémentarité rurale-urbaine et la nécessité de la coopération pour une intégration plus poussée de l'ensemble des territoires de MRC et pour un développement plus maîtrisé dans tous ses aspects, ce qui soulève la question d'une **gouvernance renforcée** des MRC pour les années à venir. Ainsi, on peut se demander si les institutions territoriales sont de nature à mettre en cohérence des attentes fortement différenciées au niveau local. Autrement dit, comment se construisent les arrangements entre les modes de gouvernance et les exigences des sociétés locales? Les MRC sont-elles suffisamment outillées et financées pour assurer cette cohérence?

## Pistes de solutions

La MRC devrait être résolument confirmée comme niveau de collectivité territoriale de première importance pour toute question relative à la vie de proximité : développement économique local, emploi, services sociaux, récréatifs et culturels, aménagement du territoire, environnement, etc. La MRC aurait la responsabilité de :

- préparer et mettre en œuvre un « Projet de territoire » orienté vers le renforcement de la compétitivité et de l'attractivité territoriale locale. Ce projet de territoire contiendra des ententes contractuelles avec des ministères garantissant la fourniture d'infrastructures, d'équipements et de services publics requis par les axes du projet de territoire.
- élaborer et promouvoir un programme de diversification de l'économie rurale visant à développer des activités non agricoles en soutenant la création de petites entreprises.
- planifier et mettre en application une gestion financière locale fondée en partie sur l'accès à de nouvelles sources de revenus, dont des redevances sur l'exploitation de ressources naturelles et le droit de percevoir de nouvelles taxes locales.

Selon les principes de subsidiarité et de progressivité, les trois niveaux de territoires (régions, MRC, municipalités) recevront de nouvelles responsabilités au rythme de leurs capacités d'absorption. C'est par la cohérence et l'articulation des compétences des trois ordres de collectivités territoriales, tant du point de vue des contenus que des modes opératoires (adaptabilité et modulation), que le dialogue pourra s'établir, que les synergies se construiront et que les territoires seront progressivement en état de produire et de se développer.

En responsabilisant les acteurs territoriaux (élus et professionnels) et en élargissant leurs possibilités d'initiative par le transfert de nouvelles compétences (politique et lois de décentralisation) vers les territoires (notamment les territoires de MRC), la prise en charge du développement par le milieu et la « production » de territoires à l'image des ressources et des valeurs locales seraient stimulées.

Le Québec rural est porteur de nouveaux atouts et de nouvelles attentes, mais comporte aussi des risques : aura-t-il demain ses propres ressorts de développement ou sera-t-il condamné à servir d'annexe urbaine pour apporter aux villes ce qui leur fait défaut : espaces résidentiels, lieux d'implantation industrielle, sites environnementaux ou de stockage de déchets urbains? Pour éviter le « **scénario de la dominance urbaine, nouveau scénario de l'inacceptable** », il importe de formuler et de promouvoir une démarche volontariste, associant l'État et les collectivités territoriales, inscrite dans une **stratégie de développement rural durable**. Cette stratégie devrait s'articuler autour de sept orientations majeures :

- Repenser les rapports villes-campagnes et coordonner les politiques urbaines et rurales dans une perspective de complémentarité;
- Résorber la fracture rurale;
- Miser sur une économie résidentielle maîtrisée;
- Favoriser le développement de l'agriculture tout en intégrant d'autres secteurs productifs, particulièrement dans les communautés défavorisées et victimes d'exode;
- Anticiper les changements environnementaux;
- Promouvoir l'approche territoriale de développement;
- Relancer le processus de décentralisation en faveur des MRC pour leur assurer plus d'autonomie administrative et financière.

Urbains et ruraux sont de plus en plus conscients que la construction de territoires habitables passe par le respect de leurs valeurs écologiques, économiques et sociales, lequel s'exprimera à travers la solidarité et la coopération rurale-urbaine.

## LE RÔLE DES VILLES-CENTRES

### Obstacle

Le **rôle des villes-centres et des chefs-lieux des MRC** est souvent mal compris et mal interprété dans la relation ville-campagne.

### Contexte

Dans le contexte actuel, il y a lieu de noter le rôle important des villes dans l'organisation de l'espace et la structuration de la société et de l'économie. Ce sont des pôles localisés de développement ayant des effets d'entraînement variables sur le reste du territoire. Au sein des MRC, la ville déploie un grand nombre de services qui rendent confortable le quotidien de ses résidents.

Les villes, centres de développement et d'attraction, sont un élément constitutif pour la politique d'aménagement et la croissance des territoires. Elles sont dotées d'infrastructures, d'équipements et de services qui leur permettent d'assurer une fonction d'approvisionnement pour elles-mêmes et leurs alentours. L'ensemble des villes du Québec forme un système hiérarchisé. Il y a trois types de villes :

#### a) Les villes d'ordre supérieur

Les villes d'ordre supérieur sont dotées d'équipements spécialisés de haut niveau et d'excellente qualité dans les domaines économique, culturel, médical, social et politique. Les fonctions qu'elles exercent sont de ressort national, voire international. Sont de cette catégorie des villes telles Montréal, Québec, Gatineau.

#### b) Les villes d'ordre moyen

Les villes d'ordre moyen sont constituées de centres urbains dotés d'équipements de bon niveau dans les domaines administratif, économique, social, médical et culturel. Ils permettent de satisfaire les besoins d'une population de plusieurs milliers d'habitants. Il s'agit des

villes régionales et des villes-centres telles Sherbrooke, Rimouski, Chicoutimi, Rouyn-Noranda, Gaspé...

#### c) Les chefs-lieux de MRC

Il s'agit de centres urbains dans lesquels se concentrent les équipements et les services destinés à couvrir les besoins courants des territoires de MRC au-delà des services de proximité offerts à l'échelle locale. Ils prennent ainsi en charge des populations de plusieurs milliers d'habitants. Ils jouent un rôle complémentaire aux municipalités locales tout en s'inscrivant dans l'ensemble du réseau hiérarchisé des villes.

Outre leurs fonctions économiques, sociales, culturelles et administratives, les villes ont un rôle de premier plan en matière de développement durable. La « Ville durable » a été définie lors de la conférence européenne sur les villes durables tenue à Aalborg au Danemark en 1994. Toutes les villes présentes y ont signé la **Charte des villes durables** et se sont engagées dans le sens suivant : « ...Nous comprenons qu'aujourd'hui notre mode de vie urbain, et en particulier nos structures – répartition du travail et des fonctions, occupation des sols, transports, production industrielle, agriculture, consommation et activités récréatives – et donc notre niveau de vie, nous rendent essentiellement responsables des nombreux problèmes environnementaux auxquels l'humanité est confrontée ». Cela est d'autant plus vrai qu'au Québec, comme dans la plupart des sociétés modernes industrialisées, 80 % de la population vit dans des zones urbaines qui ont un impact déterminant sur le devenir des territoires ruraux.

### Facteurs d'obstacle

Bien que les milieux ruraux aient de nouvelles fonctions, présentent de nouveaux visages et constituent désormais, pour plusieurs d'entre eux, des lieux attractifs, les villes, de différentes catégories, demeurent des moteurs structurants du territoire, des pôles économiques et culturels.

Si la ville a longtemps été associée, et à certains égards l'est toujours, à un univers contraignant et répulsif sous plusieurs aspects (pollutions diverses, anonymat, criminalité, coût de la vie élevé, quartiers délabrés, etc.), une prise de conscience est faite chez plusieurs d'entre elles et les actions entreprises contribuent à redonner à la ville une qualité de vie que plusieurs recherchent et

apprécient. Par ailleurs, les villes offrent des services à leurs concitoyens dont l'accès est aussi disponible aux résidents des municipalités rurales.

Les évolutions positives récentes des milieux ruraux ne doivent pas faire oublier le rôle prépondérant des villes dans l'organisation et la vitalité des territoires et dans l'offre de services dont ruraux comme citadins peuvent aujourd'hui bénéficier. Sans cette reconnaissance de la juste contribution des villes à l'organisation et à la dynamique des MRC, le dialogue et la coopération nécessaires à la complémentarité rurale-urbaine seraient compromis.

### Pistes de solutions

La ville ne peut être dissociée de la dynamique territoriale. Par ailleurs, les problèmes qu'on y rencontre, qui sont d'ordre social, économique, urbanistique ou autre, doivent être éradiqués par des moyens appropriés. Ainsi, on élaborera des politiques afin d'engager des actions visant notamment à lutter contre la dégradation de quartiers situés en général à la périphérie des grandes villes et contre l'exclusion des populations qui y habitent.

Les villes de moins de 100 000 habitants sont, économiquement, des pôles locaux. Le plus souvent, le secteur tertiaire y est dominant avec une surreprésentation des emplois de la fonction publique (éducation, santé, services sociaux et administratifs, etc.) et parfois du tourisme. Dans certains cas, il peut s'agir d'une surreprésentation industrielle. Ces villes animent leur région et jouissent d'une aire d'influence ayant un rôle de marché local et régional.

Les villes ne sont jamais isolées. Elles entretiennent des relations de concurrence avec d'autres villes et de com-

plémentarité avec les campagnes environnantes et les villes de taille moindre. Cette complémentarité n'est pas à sens unique, soit de la ville vers la campagne, mais aussi de la campagne vers la ville, car plusieurs atouts des territoires ruraux sont reconnus et recherchés par les citadins.

Le rôle, les propriétés et les avantages comparatifs de la ville seront mis en valeur par les techniques du **marketing territorial**. Le marketing territorial représente l'art de positionner un village, une ville, une région, une métropole sur le vaste marché local, national ou mondial. Ce marketing concerne les facteurs typiquement territoriaux susceptibles d'intéresser et d'attirer des investissements industriels, des touristes, des travailleurs spécialisés, des sièges sociaux de corporations, des succursales de distribution, des commerces, des services spécialisés, des agences publiques, des expertises techniques, etc. Le marketing territorial pourra aussi se donner pour objectif de mieux faire connaître le rôle et les contributions du territoire concerné, en l'occurrence la ville, aux entités rurales des municipalités avoisinantes.

## LA MÉCONNAISSANCE ET LES PRÉJUGÉS

### Obstacle

La méconnaissance et les **préjugés** des centres urbains envers les régions rurales, et des régions rurales envers les centres urbains à l'égard du rôle et de la contribu

tion de chacun dans l'occupation et le développement du territoire.

### Contexte

L'espace rural québécois a changé. Cet espace se personnalise dans un Québec plus « mobile », plus métropolitain, dont la modernité est présente partout. Terre d'exode durant plusieurs décennies, le milieu rural est devenu une terre d'accueil pour les populations et pour les entreprises de plusieurs secteurs économiques.

Depuis quelques années, on assiste à une migration de citadins vers le milieu rural. Ce constat prend l'allure d'une véritable inversion de la tendance démographique dans certaines régions qui se traduit par un « repeuplement » de plusieurs campagnes précédemment aux prises avec un problème d'exode. Dans un récent rapport, *Panorama des régions du Québec 2010*, l'Institut de la statistique du Québec faisait le constat que « pour diverses raisons, de plus en plus d'urbains s'installent de façon permanente à la campagne, comme on peut l'observer par exemple dans les municipalités régionales de comté d'Arthabaska et de Brome-Missisquoi ». Comme principaux facteurs explicatifs de

cette situation, l'ISQ identifie « les attraits variés de la campagne et la proximité relative de villes moyennes de services qui attirent des populations diversifiées, autant des retraités que des employés salariés ou des travailleurs autonomes ». Dans certains pays européens comme la France et l'Angleterre, ce mouvement migratoire de la ville vers la campagne est constaté depuis plus de 20 ans et son ampleur amène des analystes à parler de phénomène de « désurbanisation » dans certaines régions. L'économie résidentielle, dont il a été question dans une fiche précédente, est stimulée par ces nouveaux arrivants. Peut-on penser que dans les décennies à venir cette tendance à la croissance démographique rurale se généralisera à la majorité des régions du Québec?

Un retournement démographique, mais surtout une intégration croissante à l'organisation urbaine se manifeste de plus en plus, d'où cette nouvelle expression « d'urbanité rurale ».

### Facteurs d'obstacle

La méconnaissance mutuelle des réalités et dynamiques respectives des villes et des campagnes explique en partie la difficulté d'établir un dialogue constructif fondé sur la solidarité et la coopération entre les communautés urbaines et les communautés rurales.

Les nouvelles réalités du monde rural sont bien souvent mal connues, ce qui peut expliquer le maintien de perceptions erronées et négatives de la part des urbains envers les milieux ruraux. Et, à certains égards, il en est ainsi envers les espaces urbains.

## Pistes de solutions

À l'échelle des MRC (comme à celle des régions ou de l'ensemble du Québec), il est inutile et contre-productif de vouloir opposer urbanité et ruralité comme s'il s'agissait de deux mondes contraires et concurrents. Pour que le Québec puisse croître et se démarquer sur la scène mondiale, il faut que tous les atouts territoriaux soient mis en valeur dans un esprit non pas de concurrence, mais de complémentarité, de solidarité et de coopération, et ce, à toutes les échelles.

Les territoires ruraux québécois ont, aujourd'hui, **quatre fonctions** : une **fonction résidentielle** qui s'accroît, une **fonction productive** qui se diversifie, une **fonction récréative et touristique** en plein essor et une **fonction de nature** que l'on souhaite protéger et valoriser.

À la suite d'importantes mutations économiques, démographiques et sociales dont la campagne a été l'objet au cours des cinquante dernières années, le Québec rural a désormais trois visages :

- Les **campagnes des villes** (en périphérie des centres urbains), en forte croissance où les conflits d'usages deviennent fréquents.
- Les **campagnes progressives**, marquées par de nouvelles populations et la diversification économique, où les dynamiques doivent être encouragées.
- Les **campagnes les plus fragiles**, marquées par le recul économique et démographique et qui requièrent un effort de solidarité pour favoriser leur sortie de la marginalisation.

La ville, par ailleurs, continue d'être le lieu privilégié de la production économique, de la diversité et de la spécialisation des services tant publics que privés. Elle demeure le lieu principal du travail, des services, des études supérieures, de la culture, des loisirs. Et une majorité de personnes et de familles font le choix de s'y établir (environ 80 %). Si la campagne profite de plus en plus d'une économie de consommation, c'est prin-

cipalement à la ville que se concentrent les activités de production (PIB) et que sont générés les revenus dont une partie croissante est « dépensée à la campagne ».

En milieu rural, la population, plus faible, est éclatée sur le territoire et parfois isolée. Souvent, les services comme les commerces, les banques, la poste, etc. font défaut. Les moyens de transport en commun existent peu, mais leur absence engendre la solidarité, là comme en d'autres domaines, et cela crée des relations humaines différentes, plus proches, plus conviviales qu'en ville.

La ville n'est pas insensible aux nuisances (pollutions diverses, problèmes de transport, coût du logement, criminalité...) que la taille et la concentration tant de la population que des activités économiques génèrent; n'est pas insensible non plus à la fuite d'une partie de sa population et de ses entreprises vers sa « deuxième et sa troisième couronne ». Aussi déploie-t-elle des efforts pour lutter contre ses dysfonctionnements afin d'assurer une meilleure qualité de vie et de meilleurs services aux familles et aux entreprises de façon à accroître sa capacité attractive.

Le Québec a fait le choix de conserver ses quelque 1 100 municipalités locales, réunies dans 96 MRC qui constituent autant de territoires d'appartenance, bassins de vie et d'emploi, organisés autour d'un chef-lieu. L'institution mercéenne est une réponse originale, efficace et moderne à la multiplicité des unités municipales locales. Il s'agit de la bonne échelle pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet de communauté locale qui, dans plusieurs pays européens, prend l'intitulé de « projet de territoire ». Dans cette entreprise, villes et campagnes sont partenaires, guidées par les ambitions d'objectifs communs dont le succès dépend des compétences et des ressources dont elles disposent ainsi que de la solidarité et de la coopération qu'elles sauront démontrer. **Le projet de territoire est le canevas de vie de demain entre villes et campagnes.**

# BIBLIOGRAPHIE



**BEAUDET**, Gérard (2009) *Réflexion sur la complémentarité rurale-urbaine et l'occupation du territoire*. Notes de présentation déposées au Groupe de travail sur la complémentarité rurale-urbaine.

**BEAUDET**, Gérard et Karl Dorais Kinkaid (2010) *Fiches techniques sur la complémentarité rurale-urbaine. Des projets exemplaires ou porteurs de complémentarité rurale-urbaine*. Recherche réalisée dans le cadre des travaux du Groupe de travail sur la complémentarité rurale-urbaine. Août 2010.

**BERNARD**, Louis (2009) *Groupe de travail sur la complémentarité rurale-urbaine*. Notes de présentation déposées au Groupe de travail sur la complémentarité rurale-urbaine.

**BOURQUE**, Christian (2009) *Complémentarité rurale-urbaine : perspective d'un sondeur*. Pour le compte de « Léger Marketing ». Notes de présentation déposées au Groupe de travail sur la complémentarité rurale-urbaine.

**CARON**, André (2009) *Présentation de M. André Caron, Président, au Groupe de travail sur la complémentarité rurale-urbaine*. Pour le compte de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Notes de présentation déposées au Groupe de travail sur la complémentarité rurale-urbaine.

**CONFERENCE BOARD DU CANADA** (CBC, 2009) *Les Communautés rurales : L'autre moteur économique du Québec*. Série Performance et tendance économique, Conference Board du Canada.

**MARNI**, Cappe (2007) *City Magnet, Benchmarking the Attractiveness of Canada's CMAs*. Conference Board du Canada.

**COMITÉ TECHNIQUE DES PARTENAIRES DE LA RURALITÉ** (2006) *Rapport préliminaire du groupe de travail du comité des partenaires de la ruralité portant sur la complémentarité rurale-urbaine*.

**CONSEIL CANADIEN DE L'APPRENTISSAGE** (2009a) *L'état de l'apprentissage chez les adultes et de la formation en milieu de travail au Canada*. [En ligne] Dernière modification 25 septembre 2009. Consulté le 15 décembre 2009. <http://www.ccl-cca.ca>.

**CONSEIL CANADIEN DE L'APPRENTISSAGE** (2009b) *Fiche technique : L'état de l'apprentissage chez les adultes et de la formation en milieu de travail au Canada*. 2009.

**CONSEIL CANADIEN DE L'APPRENTISSAGE** (2009c) *Assurer la prospérité grâce à l'infrastructure humaine canadienne : L'état de l'apprentissage chez les adultes et de la formation en milieu de travail au Canada*. Septembre 2009.

**CÔTÉ**, Serge (1996) *Relations économiques régionales et hétérogénéités de l'espace québécois*. Recherches sociographiques, vol. 37, n° 3, 1996, p. 517-536.

**COULOMBE**, Serge, J.-F. Tremblay et Sylvie Marchand (2004) *Performance en littératie, capital humain et croissance dans 14 pays de l'OCDE* (Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes), Statistique Canada – no 89-552 au catalogue, n° 11.

**COURVILLE**, Serge (2009a) *La complémentarité rurale-urbaine au Québec : Perspectives géo-historiques*. Document déposé au Groupe de travail sur la complémentarité rurale-urbaine.

**COURVILLE**, Serge (2009b) *Le développement québécois, un territoire à l'image des sociétés qui ont fait le Québec*. Présentation au Groupe de travail sur la complémentarité rurale-urbaine.

**DUPONT**, Martin (2009) *Complémentarité rurale-urbaine : le cas de la MRC de Drummond*. Notes de présentation déposées au Groupe de travail sur la complémentarité rurale-urbaine.

**ESPON** (2006) *Projet Orate 1.1.2, Les relations urbaines-rurales en Europe*. Résumé opérationnel du rapport final.

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS** (2008) *Pour une politique d'occupation dynamique du territoire fondée sur l'autonomie administrative et financière des collectivités territoriales*. Février 2008.

**FOREST**, Éric (2009) *Groupe de travail sur la complémentarité rurale-urbaine*. Notes de présentation déposées au Groupe de travail sur la complémentarité rurale-urbaine.

**JEAN**, Bruno (2009) *Les rapports urbains-ruraux : quelques éléments de réflexion sur la complémentarité rurale-urbaine dans une perspective de développement territorial et solidaire*. Notes de présentation déposées au Groupe de travail sur la complémentarité rurale-urbaine.

**JEAN**, Bruno, Stève Dionne et Lawrence Desrosiers (2009) *Comprendre le Québec rural*. Chaire de recherche du Canada en développement rural, GRIDEQ.

**LEHU**, Jean-Marc (2004) *L'encyclopédie du marketing*, Paris, Éditions d'Organisation.

**MAIRIE-CONSEIL CAISSE DES DÉPÔTS** (2009) *Nouvelles gouvernances, nouveaux territoires : Dix-huit enquêtes sur le dialogue urbain-rural*. Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (France). Décembre 2009.

**MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE** (MAMROT, 2009) *Un survol de la complémentarité rurale-urbaine dans les politiques en Amérique du Nord et en Europe*. Direction générale des politiques.

**MORRISSETTE**, Solange (2009) *Ruralité-urbanité, ROSEQ*. Pour le compte du Réseau des organisateurs de spectacles de l'est du Québec (ROSEQ). Notes de présentation déposées au Groupe de travail sur la complémentarité rurale-urbaine.

**MOULAERT**, Frank et Jacques NUSSBAUMER (2008) *La logique sociale du développement territorial*. Presses de l'Université du Québec.

**ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** (OCDE, 2006) *Examen de l'OCDE des politiques rurales. Nouveau paradigme rural, Politiques et gouvernance*. Publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE.

**ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** (OCDE, 2010) *Examen de l'OCDE des politiques rurales : Québec, Canada*.

**PERRAS**, Jean (2009) *Groupe de travail sur la complémentarité rurale-urbaine*. Notes de présentation déposées au Groupe de travail sur la complémentarité rurale-urbaine.

**POLÈSE**, Mario (2008a) *Les nouvelles dynamiques régionales de l'économie québécoise : cinq tendances*. INRS Urbanisation, Culture et Société. Inédits / Working paper, no 2008-7.

**POLÈSE**, Mario (2008b) *La complémentarité rurale-urbaine : données et tendance*. Laboratoire d'analyse spatiale et d'économie régionale. Notes de présentation déposées au Groupe de travail sur la complémentarité rurale-urbaine.

**PROULX**, Marc-Urbain (2009) *Perspectives géoéconomiques de la complémentarité urbaine-rurale au Québec*. CRDT – UQAC.

**SALOIS**, Robert et Jean-François Lévesque (2009) *Améliorer la santé et le bien-être, c'est l'affaire de tous*. Pour le compte du Commissaire au bien-être et à la santé. Notes de présentation déposées au Groupe de travail sur la complémentarité rurale-urbaine.

**SHEARMUR**, Richard (2008) *La guerre des régions n'aura pas lieu : vers une politique de mobilité élargie*. INRS Urbanisation, Culture et Société. Inédits / Working paper, no 2008-4.

**SOLIDARITÉ RURALE DU QUÉBEC** (2009) *L'occupation des territoires : un enjeu de société*. Rapport de la rencontre des organisations nationales; 3 et 4 juin 2009, Beauré.

**SOM** - Recherche et sondages (2009) *Mesure des intentions de migrer vers une municipalité rurale du Québec*. Résultats de sondage, 16e conférence nationale de Solidarité rurale du Québec. <http://www.ruralite.qc.ca>.

**URBAPLAN** (2006) *Projet de territoire 2030, Une Suisse des alliances ville-campagne*. Urbaplan Lausanne et Genève, 0601-Rapport.doc-10.07.06-CvF.

**VACHON**, Bernard (2008) *Groupe de travail sur la complémentarité rurale-urbaine*. Notes de présentation déposées au Groupe de travail sur la complémentarité rurale-urbaine. Novembre 2008.

**VACHON**, Bernard (2010) *Obstacles à la complémentarité rurale-urbaine : Présentation et pistes de solutions en six fiches*. Mandat réalisé pour le Groupe de travail sur la complémentarité rurale-urbaine. Août 2010.

**WALLIN**, Dawn C. (2009) Heather Anderson, Christine Penner, *Éducation en région rurale: Une étude des initiatives provinciales et territoriales — Résumé*. Université du Manitoba. [En ligne] Consulté le 15 décembre 2009. <http://www.ccl-cca.ca>.

**WALLIN**, Dawn C. (2009) Heather Anderson, Christine Penner, *Rural Education: A Review of Provincial and Territorial Initiative, 2009*. University of Manitoba. 107 pages. [En ligne] Consulté le 15 décembre 2009. <http://www.ccl-cca.ca>.

